

"MYRTO"

Voici un nouveau remède efficace contre la tuberculose et la faiblesse générale.

Vous souffrez de tuberculose, de faiblesse des poumons, vous vous sentez sans entrain ou épuisé, alors essayez MYRTO dès aujourd'hui.

Si vous voulez "casser" une grippe en un rien de temps, prenez, au premier symptôme, MYRTO.

Myrto, Enrg.

Case Postale 444, ROBERVAL

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

COMPAGNIE

Rob-Lac

LIMITEE

ARTICLES DE PHARMACIE
REMEDES BREVETES
AGENTS—REPRESENTANT
EN GROS SEULEMENT
ROBERVAL, P. Q.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Pour bien profiter des vacances

Dans quelques jours toutes les écoles seront fermées et près de sept cent mille garçons et fillettes entreront en vacances. Ils ont bien travaillé, nos enfants, et ce ne sera pas trop de deux mois pour retenir leurs forces. A la campagne, ils jouiront du bon air. En ville, des terrains de jeux sont mis à leur disposition. Qu'ils en profitent! La sagesse, à leur âge, ne consiste pas à se bercer et à rêvasser.

Une année scolaire laisse des traces sur un jeune organisme. Aussi, au sentiment de fierté des parents, en voyant rentrer leur fils ou leur fille les bras chargés de livres de récompense, se mêle-t-il souvent une crainte fort justifiée. "Comme tu as grandi au collège, au couvent!" Parfois, la seule croissance n'explique pas le changement. Les semaines passent et l'adolescent reste pâle, il mange peu. A la fin d'août, à la veille de la rentrée, on le conduira au médecin qui hochera la tête après l'avoir examiné: "Pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir plus tôt?"

C'est au début des vacances que les écoliers devraient subir cet examen. Si le résultat en est satisfaisant, le docteur se contentera de quelques recommandations et, au mois de septembre, le jeune homme ou la jeune fille sera en état de reprendre ses classes, avec une vigueur et un entrain nouveaux. Au contraire, si une cure s'impose, est-il raisonnable de perdre un temps aussi précieux? Huit ou dix semaines se seront écoulées sans aucun profit. Inutile ce grand vent, inutile cet ardent soleil! Et, ce sera le plus vif regret, de nouveau les longues séances d'études. "Madame, vous ne devriez pas renvoyer votre fils au pensionnat". Le cours, interrompu une année, sera-t-il repris plus tard? Voici un écolier désemparé à tout jamais, il ne retrouvera plus les camarades ses émules; il ne s'intéressera plus aux matières enseignées. Tandis que si, dès le premier jour, on avait su mettre à profit la richesse des vacances...

Pourquoi n'agirait-on pas au sein de la famille, comme on le fait dans les colonies d'enfants! Voyez ces mîches pris au hasard et qui ont la misère écrite sur le visage. Une infirmière les a rassemblés, au dispensaire ils sont soigneusement auscultés et on a inscrit leur poids. Rencontrez-les au bout de deux mois: vous ne les reconnaîtrez plus. Ici, pas une minute n'a été perdue, les vacances ont été réellement bienfaisantes. En serait-il de même si personne ne s'était occupé d'eux, si on avait simplement laissé agir le bon air, qui, vous le savez, ne dispense pas également ses faveurs?

Votre résolution devrait donc être prise: "Immédiatement je conduis mon fils, ma fille chez le médecin. Je m'assure, par un bon examen pulmonaire, que rien ne les menace de ce côté. A l'automne, quand viendra le temps de les renvoyer au collège et au couvent, j'aurai la conscience en paix; je pourrai exiger qu'ils donnent leur plein rendement: le travail suit naturellement le repos".

- Supplément -

Nos lecteurs constateront sans doute avec plaisir que nous avons décidé de reprendre la distribution d'un Supplément.

Aussi longtemps que les nouveaux arrangements que nous venons de conclure seront respectés, ce supplément sera envoyé à nos abonnés sans charge additionnelle.

Nous espérons que nos lecteurs sauront reconnaître les sacrifices que nous nous imposons pour l'amélioration de notre journal.

Une journée de la Chambre de Commerce de Roberval

La Chambre de Commerce de Roberval, a pris depuis quelque temps un essor nouveau. Sous la poussée de son dévoué Président et de son toujours actif et vivant Secrétaire, stimulée par la collaboration d'un plus grand nombre de membres jeunes et actifs, ayant en face d'elle une tâche que les développements de comté, rendent chaque jour plus lourde, elle s'est dit qu'il fallait faire plus et mieux que par le passé; elle a appelé à son aide toutes les bonnes volontés, tous ceux qui sont capables et peuvent donner un peu de leur temps pour leur comté, et leur région; elle a appelé non seulement les représentants des divers corps publics de notre comté, les représentants des professions libérales, du Commerce et de l'industrie, mais aussi de l'artisanat et de l'agriculture.

Elle s'est dit qu'il fallait également intéresser toute la population à son programme, qui, nous le savons tous, est le développement économique et social de notre comté. Pour cela elle a innové et décidé de s'adresser non plus seulement à Roberval, son chef lieu, mais dans les principales localités de notre région.

Afin d'être fidèle à cette double initiative d'intéresser le public et spécialement la classe agricole, à ses travaux, elle décidait lors de sa dernière séance de mai de s'adresser le 8 juin à Normandin, avec comme principal article à son programme le sujet suivant:

L'AGRICULTURE EST-ELLE NECESSAIREMENT DEFICITAIRE? SI OUI, POURQUOI? traité par des cultivateurs d'expérience choisis dans plusieurs paroisses de notre belle région.

Cette double initiative fut suivie et tous ceux qui ce jour-là firent le voyage à Normandin, purent se vanter, d'avoir fait une magnifique promenade, et admirer une fois de plus le pittoresque de nos belles paroisses agricoles, d'avoir pris contact avec une population laborieuse, intelligente et désireuse de voir grandir et prospérer notre petite patrie, et d'avoir assisté à l'une des plus intéressantes et plus instructives séances dont notre Chambre de Commerce puisse être fière.

Vers deux heures de l'après-midi, une quinzaine d'automobiles "portant la Chambre de Commerce" quitta Roberval, en route pour la grande paroisse agricole du Nord.

M. J.-Emile Laberge, un pionnier et membre toujours jeune de notre Chambre de Commerce, avait invité cette dernière à descendre chez lui, afin "qu'elle constate de visu qu'il existait une paroisse de St-Prime et non pas seulement un chemin macadamisé, et que cette grande paroisse agricole méritait peut-être un peu plus d'attention qu'elle en avait eu dans le passé. La chaleureuse réception ménagée à toute la Chambre de Commerce de Roberval par M. Laberge, lui a valu les remer-

La Route La Tuque-Roberval**LETTRE OUVERTE ET COMMENTAIRES**

Nous publions ci-après une lettre que nous venons de recevoir de M. J.-Fr. Tremblay, Maire du Lac Bouchette, au sujet de l'article que nous avons publié le 27 mai dernier concernant la route La Tuque-Roberval, dans lequel nous insérions le texte d'une résolution de la Chambre de Commerce du Comté Roberval, pour démontrer qu'il y avait unanimité au sujet du tracé de cette route.

On trouvera nos COMMENTAIRES à la suite de cette lettre. M. Jules Leclerc, Rédacteur Le Colon, Roberval, P. Q. Cher monsieur:

Auriez-vous la bonne obligation de publier dans la prochaine édition de votre journal la rectification suivante au sujet d'un compte-rendu, dans l'édition de votre journal du 27 mai dernier au sujet de l'Assemblée de la Chambre de Commerce de Roberval, tenue à Roberval le 6 mai dernier.

Au cours de cet article, il est clairement indiqué que tous les Maires du comté se seraient tous ralliés pour que le tracé de la route La Tuque-Roberval passe

par la Croche et aurait unanimement abandonné le tracé soumis par la Bostonnaise.

Si j'ai bonne mémoire, je crois que vous étiez vous-même présent à cette assemblée, et je crois que nous nous entendrions bien. Vous avouerez que j'ai occupé l'assemblée pendant environ une heure et trente et à la fin de mon premier exposé sur les inconvénients du tracé de la Croche et les avantages du tracé de la Bostonnaise et cela de l'aveu de tous, j'ai failli remporter une résolution unanime pour le tracé de la Bostonnaise. Les tenants du tracé de la Croche ont tenté également d'obtenir une résolution dans ce sens pour le tracé de la Croche, mais sans succès. La dernière fois que j'ai pris la parole, j'ai déclaré être en faveur d'un seul projet de résolution autre que celui de la Bostonnaise et dans le sens suivant: Que la C. D. C. adopte une résolution dans le sens que le Ministre de la Voirie décide lequel des deux tracés soumis pendant le mieux aux intérêts de la collectivité et aux meilleurs intérêts de la Province.

SUITE EN 3ème PAGE

Inauguration du Musée Louis Hémon à Péribonka, le 6 Juillet

Le 6 juillet prochain, à 3 heures p.m., (heure solaire), aura lieu, à Péribonka, l'ouverture officielle du musée Louis Hémon.

L'inauguration aura lieu en présence de Mmes Lydia et Marie Hémon, fille et sœur de l'auteur de "Maria Chapdelaine". Mesdemoiselles Hémon, qui sont venues de France spécialement pour le dévouement du monument Hémon à Chapleau, Ont., et pour l'inauguration du Musée de Péribonka, seront les hôtes d'honneur du Comité Maria Chapdelaine. Une délégation de Montréal, représentant la société des Amis de Maria Chapdelaine et conduite par M. Léon Mercier-Gouin, assistera à la cérémonie. Le Gouvernement de la Province de Québec sera également représenté par M. Jean Bruchési, assistant-secrétaire provincial.

Les meubles qui se trouvaient dans la petite maison où a vécu Louis Hémon, à Péribonka, seront placés exactement au même endroit afin de reconstituer aussi exactement que possible l'atmosphère où a vécu l'auteur de ce roman qui a aujourd'hui une célébrité mondiale.

"Maria Chapdelaine" a été publié, en langue française, à près de 2 millions d'exemplaires. Le roman a été traduit dans plus de vingt langues différentes, et une édition japonaise vient de paraître à Tokio. Ce qui veut dire que ce chef-d'œuvre littéraire appartient aujourd'hui, à la littérature universelle.

Des visiteurs de plus en plus nombreux se rendent à Péribonka, afin de connaître les lieux et les paysages qui ont inspiré Louis Hémon. L'ouverture du Musée ne fera qu'accroître ce mouvement des touristes vers Péribonka et toute la région du Lac St-Jean.

Il y a lieu d'espérer que la population de la région soit représentée, en grand nombre, lors de la fête du 6 Juillet à Péribonka. La cérémonie sera sûrement intéressante et impressionnante et de nature à porter des fruits nombreux chez tous ceux qui auront l'occasion d'y assister.

ciements sincères de cette dernière; franchement s'est-elle dit en quittant cette demeure "Il ferait bon dresser à St-Prime sa tente pour y vivre"...

Après un court arrêt devant l'Eglise, le parc et les ondes profondes de la Rivière St-Félicien, le défilé continua jusqu'à la ferme expérimentale de Normandin. Là le Surintendant M. Adhémar Belzile, toujours courtois et affable, accompagné de ses aides-agronomes doués des mêmes qualités que leur chef, firent un accueil chaleureux aux visiteurs et leur firent visiter les magnifiques établissements de cette ferme modèle destinée à promouvoir et développer la science agricole dans notre région.

Ensuite on nous fit visiter ce qu'on appelle: "un essai d'implantation de petite industrie à Normandin". Cet essai, c'était une Tannerie de peaux brutes et usine de repassage, magnifiquement organisée. M. J.-S.-N. Turcotte, Maire du Village de Normandin et Président de la Chambre de Commerce, nous disait, parlant de l'établissement de cette Tannerie: "Ce que vous voyez, c'est le fruit des travaux de quelques patriotes de Normandin; elle est la réalisation d'une idée patriotique qui depuis longtemps germa dans nos esprits; trop longtemps nous avions pratiqué dans nos centres ruraux une économie à rebours, une économie arriérée et qui

nous a figés sur place. Comment nos villages peuvent-ils prospérer dans les villes, et alimenter à bas prix de nos matières premières des industries qui pourraient très avantageusement être réparties dans nos centres ruraux? En établissant chez nous une petite industrie, nous le gardons et nous manufacturons sur place nos matières premières; nous donnerons ainsi de l'ouvrage à notre ouvrier du village, un débouché plus grand à notre agriculteur, car nos villages occupés cesseront d'être désertés; et ces matières premières que nous importons manufacturées des centres urbains à prix d'or, nous les trouverons chez nos villageois; ainsi l'argent restera dans notre région; Et une région où l'argent circule est une région prospère; une région prospère est un actif pour la Province et pour la race. On parle de décentralisation, je considère que nous l'avons commencée pratiquement et effectivement à Normandin, en facilitant l'établissement de cette industrie des peaux brutes, laquelle est de plus une réaction vivante et visible contre notre politique néfaste trop longtemps suivie.

A six heures et demie, un banquet des plus appétissants, servi avec grâce par de gentilles Demoiselles du Village Normandin, nous fut offert à l'Hôtel Hébert.

Et à 8 heures et demie, la grande salle paroissiale du village était remplie à débord, pour l'ouverture de la séance qui devait se continuer jusqu'à minuit et demie.

A cette question: "L'AGRICULTURE EST-ELLE NECESSAIREMENT DEFICITAIRE?" et si oui, POURQUOI?" il fut bravement répondu par M. M. Elie Lévesque, de Normandin, François Tremblay, Alphonse, Edmond Pilote et Vilmond Girard, St-Félicien, Napoléon Guy, St-Prime: NON.

Il faisait bon voir ces braves ouvriers de la terre, la plupart blanchis par l'âge et les travaux, monter sur la tribune pour défendre le sol défriché par eux ou leurs pères, arrosé de leurs sueurs et aimé plus que tout au monde; c'était la voix de la bonne terre de chez nous qui se faisait entendre par leur bouche, et elle nous criait cette voix, qu'elle est généreuse et bonne, la terre de chez nous, pour ceux de ses fils qui savent la comprendre, l'aimer, lui donner ce qu'elle réclame d'eux avant de les combler de ses dons. Tous étaient d'accord pour crier que la terre fait vivre et prospérer celui qui met en pratique le précepte du Créateur: "Tu gageras ton pain à la sueur de ton front". Tous nous ont dit de plus qu'elle réclamait cette terre un travail de l'homme, c'est-à-dire un travail intelligent; qu'elle demandait d'abord le défrichement, l'égouttement, ensuite un bon labour, de l'engrais, en un mot une culture rationnelle, selon les méthodes préconisées

Procession de la Fête-Dieu conjointe entre Notre-Dame et St-Jean-de-Brébeuf

Ordre de la Procession de la Fête-Dieu, qui aura lieu à Roberval, Dimanche le 19 Juin 1938, à 3 heures P. M.

- 1.—Cadets.
- 2.—Bannière du Sacré-Cœur, suivie de tous les garçons du Collège et des écoles de la paroisse, accompagnés des Frères.
- 3.—Bannière des Enfants de Marie de la paroisse Notre-Dame, suivie des Enfants de Marie, des jeunes filles de la Ligue Catholique Féminine et de toutes les autres jeunes filles.
- 4.—Bannière des Enfants de Marie de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, suivie des Enfants de Marie, des jeunes filles de la Ligue Catholique Féminine, et de toutes les autres jeunes filles.
- 5.—Bannière des Dames de la Ste-Famille, les membres de cette Société, les Dames de la Ligue Catholique Féminine, les Dames du Tiers-Ordre et toutes les autres Dames de la ville et de la paroisse.
- 6.—Drapeau de la Ligue du Sacré-Cœur de la Paroisse St-Jean-de-Brébeuf, suivi des membres de la Ligue et des hommes Tertiaires.
- 7.—Drapeau de la Ligue du Sacré-Cœur de la Paroisse Notre-Dame, suivi des membres de la Ligue et des hommes Tertiaires.
- 8.—Drapeau des Congréganistes de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, suivi des membres de la Congrégation.

de Brébeuf, suivi des membres de la Congrégation.

9.—Drapeau des Congréganistes de la paroisse Notre-Dame, suivi des membres de la Congrégation.

10.—La Croix de Procession.

11.—Enfants de Chœur des deux paroisses.

12.—Le Dais.

13.—Chorale formée des Chœurs des deux paroisses.

14.—Marguilliers anciens et les Syndics des deux paroisses, les Maires et les conseillers de la Ville et de la paroisse, les Membres des deux Commissions Scolaires.

15.—Drapeau des Chevaliers de Colomb. Les Membres du 4ème degré, les Membres du 3ème degré.

16.—Drapeau de l'Union Catholique des Cultivateurs, suivi des membres.

17.—Bannière de la St-Jean-Baptiste, suivie de tous les hommes de la Ville et de la paroisse qui ne font pas partie des groupements désignés plus haut.

N. B.—Tout le monde des deux paroisses devra se rendre à l'Eglise Notre-Dame, à 2 1/2 heures de l'après-midi. La procession partira de la pour se rendre à l'Eglise St-Jean-de-Brébeuf où elle se terminera après la bénédiction du Saint-Sacrement.

Que tous les groupements portent leurs insignes respectifs.

Prière à tous les paroissiens de pavoiser et d'orner d'une manière digne de la circonstance.

Recommandation spéciale: Ordre, Recueillement, Piété.

Par Ordre des deux Curés de Roberval.

"LE CURE HEBERT"

Interprétée par LA TROUPE SAGUENAYENNE DU BON THEATRE A Roberval, à l'Hôtel-de-Ville, Vendredi, le 24 juin courant

Venez assister à la reproduction d'une des plus belles pages d'histoire, vécue par nos ancêtres à nous, et le Dr Lavoie, d'Hébertville, qui personnifie si bien le héros de la pièce, vous démontrera la grandeur d'âme de cet historique personnage qui a présidé à l'ouverture de la colonisation au Lac St-Jean.

L'auteur même de la pièce, le distingué et brillant Père Laurent Tremblay, O.M.I., Directeur de la Maison des Retraités Fermées de Hull, sera présent et l'Orchestre de Roberval, dont la renommée est sans contredit parce qu'elle compte les plus brillants musiciens de la région, complètera le charme de cette soirée autant instructive que récréative.

Réservez vos sièges dès maintenant au Café Rose, à Roberval. Cette séance est sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Roberval et du Comité du Centenaire local.

tous la bienvenue, en termes choisis comme seul il sait le faire. Ensuite M. le Curé, nous adressa une magnifique allocution sur la nécessité d'une éducation nationale rurale, et sur la nécessité de corriger notre économie afin que l'ouvrier du sol demeure plus attaché à la terre, et que l'ouvrier du village cesse de jeter vers les grandes villes, cimetière des peuples, un regard d'envie et cesse de les regarder comme un mirage enchanteur, ou comme un paradis terrestre retrouvé.

A six heures et demie, un banquet des plus appétissants, servi avec grâce par de gentilles Demoiselles du Village Normandin, nous fut offert à l'Hôtel Hébert.

Et à 8 heures et demie, la grande salle paroissiale du village était remplie à débord, pour l'ouverture de la séance qui devait se continuer jusqu'à minuit et demie.

A cette question: "L'AGRICULTURE EST-ELLE NECESSAIREMENT DEFICITAIRE?" et si oui, POURQUOI?" il fut bravement répondu par M. M. Elie Lévesque, de Normandin, François Tremblay, Alphonse, Edmond Pilote et Vilmond Girard, St-Félicien, Napoléon Guy, St-Prime: NON.

Il faisait bon voir ces braves ouvriers de la terre, la plupart blanchis par l'âge et les travaux, monter sur la tribune pour défendre le sol défriché par eux ou leurs pères, arrosé de leurs sueurs et aimé plus que tout au monde; c'était la voix de la bonne terre de chez nous qui se faisait entendre par leur bouche, et elle nous criait cette voix, qu'elle est généreuse et bonne, la terre de chez nous, pour ceux de ses fils qui savent la comprendre, l'aimer, lui donner ce qu'elle réclame d'eux avant de les combler de ses dons. Tous étaient d'accord pour crier que la terre fait vivre et prospérer celui qui met en pratique le précepte du Créateur: "Tu gageras ton pain à la sueur de ton front". Tous nous ont dit de plus qu'elle réclamait cette terre un travail de l'homme, c'est-à-dire un travail intelligent; qu'elle demandait d'abord le défrichement, l'égouttement, ensuite un bon labour, de l'engrais, en un mot une culture rationnelle, selon les méthodes préconisées

par ces aides et ces amis de la classe agricole, les cultivateurs reconnus qui sont les agronomes. Tous ces défenseurs de la terre se sont faits les apologistes des agronomes et à ces derniers ils ont attribué une large part de leurs succès. Ils nous ont fait un tableau vivant de leur vie austère et laborieuse, de leur ascension vers l'aisance, grâce au travail ardu et persévérant, fait uniquement sur leur ferme. Puis, s'élevant à des considérations générales, ils ont souhaité un programme d'étude pouvant faire aimer le sol au fils des terriens, et des écoles rurales aptes à développer l'amour de la campagne; ils nous ont prouvé de plus que le cultivateur d'aujourd'hui pouvait vivre d'une manière assez bonne pour qu'il n'ait rien à envier aux ouvriers de l'usine, où ils sont esclaves souvent de patrons étrangers à notre race.

M. Ths. Bergeron et M. Antoine Castonguay donneront ensuite de bons conseils pratiques aux cultivateurs assemblés, et dirent leur joie de les voir si bien disposés.

Un résumé substantiel de chacun des discours prononcés sera donné sur le journal "Le Colon" la semaine prochaine.

HIDOLA GIRARD, Ass. Secrétaire Publiciste.

NAISSANCES**A ROBERVAL****PAROISSE NOTRE-DAME**

Le 10 juin.—Marie-Thérèse-Laurie Béranger, fille de M. et Mme Cyrille Bernier, née Marie-Anne Morin. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Louis Paradis.

Le 10 juin.—Joseph-Gilles - Philippe, fils de M. et Mme Adélard Harvey, née Diana Laliberté. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Desjardins, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 juin.—Joseph-André-Thomas, fils de M. et Mme Horace Paradis, née Germaine Wey. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Gagné.

A ST-JEAN-DE-BREBEUF

Le 5 juin.—Marie-Alma-Ghislaine, fille de M. et Mme Almas Boly. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Boly, oncle et tante de l'enfant.

AUX URSULINES DE ROBERVAL

Jeudi, le 9 juin, se déroulaient les exercices d'une journée eucharistique, en préparation au Congrès national de Québec. Voici le programme:

Sept heures, GRAND-MESSE solennelle chantée par M. l'abbé A. Mathieu, aumônier du Monastère; MM. les abbés M. Larouche, aumônier de l'Hôtel-Dieu St-Michel et N. Gervais, vicaire à la paroisse Notre-Dame, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre; M. l'abbé Ths-V. Marcoux assistait au sanctuaire.

Entrée de Lefebvre-Wely. Messe "Regina Pacis" de Noyon. Propre du jeudi de la Pentecôte. Offertoire de Clementi, Exposition du T. S. Sacrement: Ave Verum en grégorien.

Neuf heures, SERMON par M. l'abbé J. Bouchard, curé de St-Eugène d'Argenteau, sur "Les avantages de la Sainte Messe et les moyens d'en profiter".

Quatre heures, HEURE SAINTE prêchée, Texte: "Nolite timere, ego sum"; foi et confiance en la Sainte Eucharistie.

O Salutaris de Muller, Ps 150 (à 3 voix égales) de C. Franck.

Jésus règne par l'Eucharistie de l'Abbé Panetton, Panis angelicus de C. Franck, Parce Domine de Perruchot, Tantum ergo de l'Abbé Brun, Christus vincit de Noyon, Marche solennelle (sortie) de S. Paraire.

Au salut, M. l'abbé Ths-V. Marcoux officiait, assisté de M. le curé Bouchard, diacre, et de M. l'abbé Mathieu, sous-diacre.

Cette solennité pieuse réunit sous les rayons de l'ostensoir toutes les élèves des divers départements: Pensionnaires et Quart - Pensionnaires, Normandines et Externes. Le prédicateur, M. l'abbé Bouchard, curé de St-Eugène, tant à l'Heure Sainte qu'au sermon, parla avec l'éloquence simple et convaincante qui le caractérise: il raviva dans les âmes la flamme eucharistique: dévotion ardente à la très sainte messe et à la communion. La chorale rendit avec piété, ensemble et perfection le programme musical déjà cité, soutenue par la voix ardente de l'orgue. L'autel et le sanctuaire garnis de lilas blanc, le brillant luminaire - symbole de feu - l'uniforme blanc porté par les élèves, tout parlait de piété, de pureté, de recueillement et donnait à ce beau jour un reflet céleste.

Entre les exercices, nombreuses furent les visites particulières au Dieu de l'Hostie. Le souvenir de cette belle journée restera certainement gravé dans les âmes qui l'ont vécu; la "Journée eucharistique" aura sur la jeunesse, surtout, une heureuse influence car on ne s'expose pas aux feux du SOLEIL DIVIN sans devenir meilleur; on n'approche pas de Jésus, avec bonne volonté et confiance, sans expérimentement ses divines largesses.

RAIDEURS AUX GENOUX DURANT SON SOMMEIL

Au réveil, les remuer lui causait des tortures.

"Pendant trois ans", écrit ce citadin, "Je souffris de douleurs pénibles dans le bas du dos. Le matin, quand je me réveillais, mes genoux étaient devenus si raides, que c'était une véritable torture que de les remuer. Des traitements spéciaux apaisaient un peu la douleur, mais c'était tout. C'est alors qu'un ami me recommanda Kruschen, que mon médecin me permit de prendre. Je commençai avec à peu près une cuillerée à café en me levant le matin. A ma grande surprise, je constatai que mes douleurs rhumatismales s'en allaient. Je continuai Kruschen et, bien que je sois maintenant d'âge moyen, je n'ai plus ressenti la moindre souffrance depuis deux ans et je puis aller à mon bureau tous les jours". - A. W.

Le rhumatisme est souvent le résultat d'un excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients des Sels Kruschen ont pour effet de dissoudre les cristaux d'acide urique, tandis que d'autres de leurs ingrédients favorisent l'expulsion de ces cristaux dissous, par les voies naturelles.

NAISSANCE A ROBERVAL

Paroisse Notre-Dame
Le 7 juin.—Marie-Bernadette-Gertrude-Gervaise, fille de M. et Mme Jean-Gérard Guénard, née Anne-Marie Guénard. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Eugène Guénard, oncle et tante de l'enfant.

CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

Mardi soir, le 14 juin, au lieu ordinaire, à 7 1/2 hrs, grande réunion des membres de la Chambre de Commerce des jeunes.

Une causerie fort intéressante vous sera donnée par M. Fernand Lévesque. C'est donc dire que vous ne perdrez pas votre temps.

Nous comptons sur une nombreuse assistance afin que tous profitent des paroles que prononcera le conférencier.

Le Secrétaire.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Madame Adhémar Gagné et la famille, profondément touchés des si nombreuses marques de sympathies reçues de la part de leurs parents et amis, à l'occasion de la mort de M. Adhémar Gagné, remercient sincèrement tous et chacun, et en particulier tous ceux qui, soit par des offrandes de messes, de prières ou de sympathies, leur ont montré de l'affection dans la douleur cruelle qui les affligent.

URSULINES DE ROBERVAL

C'est à vous que je pense, ce soir, "anciennes élèves, de mon Alma Mater, qui n'avez pu aujourd'hui, comme moi, visiter l'exposition des ouvrages et c'est à vous que je dédie cet humble compte-rendu.

Suivez-moi, entrons au "grand parloir". Visitez, lentement, en détail: je vous répéterai les bonnes explications de mon aimable guide de ce matin.

Voici l'étalage de la classe préparatoire et de la 1ère année: cahiers de découpage, tissage de papier, couture sur carton perforé, cordons tricotés sur rouleau, jolis pommpons; même quelques chauds bérêts de laine confectionnés sur le métier-joujou. Bravo, les petites! Vous promettez.

Un paravent drapé de bleu met en évidence les ouvrages de la 2ème année: canevases sur lesquels, en fil de couleur, chaque enfant s'initie aux points élémentaires de la couture; "débarbouillettes" en tricot de coton blanc sur deux aiguilles, point mousse; mouchoirs ourlés avec initiales de la propriétaire au point de tige; serviettes de table frangées tout autour pour initiation au fil tiré; quelques vaillantes ont, en plus, de jolis tabliers. Gardez bien cette ardeur au travail, petites de seconde.

En 3ème année, c'est déjà plus sérieux et plus complet: les canevases se couvrent de l'alphabet au point de croix, (elles sauront marquer leur trousseau, ces fillettes!); poignées au tricot, genre "paille"; linges à éponge pour l'application des points derrière et devant avec pose de la ganse; pantalon pour fillettes: voilà ce que doit réaliser chaque élève. Eh bien! - le croirez-vous? - la tâche est dépassée: voyez les bavarois, jupons, robes et tabliers. Félicitations!

La 4ème année applique et complète les connaissances acquises dans les classes précédentes: feuilles dite "de couture", petits chaussons ou demi-bas en laine; pièce de lingerie, au choix, entièrement cousue à la main. Vous avez bien travaillé, laborieuses fillettes.

En 5ème, le programme obligatoire, ce sont ces jolis tabliers - genre sac-à-ouvrage - sur lesquels se combinent les points de couture depuis le simple faufil jusqu'à la double rivière: travail précieux qui reste comme modèle et souvenir. En fait de tricot, la mitaine est requise. Chacune, ensuite, fait ce qu'elle veut. Le pan de mur, abondamment et joliment garni, témoigne d'une sérieuse activité qui mérite mention honorable.

Le programme d'études fixe à la 6ème année les points principaux de la broderie, sur toile blanche; fini, l'ouvrage est une jolie nappe pour la communion des malades. Sont aussi obligatoires, les gants tricotés (j'en vois de beaux) et les reprises de tous genres sur tissu uni, barré ou carreaux. Cette base nécessaire étant posée, pleine liberté de faire ce qui plaît. C'est le royaume des petites robes: fraîches, jolies, de toutes couleurs. Ce de fillettes heureuses quand reviendront du couvent. Les tantes ou les grandes sœurs? Vive votre beau travail, élèves de 6ème année!

Ce rayon, 7ème, 8ème et 9ème

Docteur RENÉ BRASSARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAU: Chez M. Luc Simard, dans l'ancien bureau du Dr Huard.

A l'Hôtel-Dieu de Roberval

Téléphone No. 175

ROBERVAL, P. Q.

Docteur PAUL BRASSARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAU: Chez M. David Neron, en face du Couvent

A l'Hôtel-Dieu de Roberval.

Téléphone No. 274

ROBERVAL, P. Q.

année, est digne des aînées: elles ont réalisé l'adage "Noblesse oblige" et leurs cadettes n'ont qu'à les suivre. Beaucoup de variété. L'énumération, l'œil fixé sur les écrans: robes de fillettes, habits de garçonnets, chemises et cravates pour le grand frère, robes pour jeunes filles, tabliers-manteaux, costumes complets pour fêtes du centenaire, chapeaux et bérêts, souples tricotés jolis centres brodés sur toile, frange pour ceinture sacerdotale. Travaux d'éclaircissement: sous-main, coffret, plateau, bracelets. Ouvrages en junc: cabaret, plateaux à bonbons. De nombreuses boîtes, (j'en compte plus de trente) toutes semblables mais marquées d'un monogramme différent, piquent ma curiosité et mon intérêt, qui va grandissant. Mon cicerone explique: "Ces boîtes sont précieuses pour nos grandes élèves; chacune d'elles a fait le programme exigé par les règlements du Comité Catholique pour les élèves des basses classes (dîne à la dame). Voyez!"

En effet, tout y est, exécuté avec soin et perfection. C'est en quelque sorte, un résumé concret des leçons de couture, un guide pédagogique pratique: futures institutrices, mamans ou religieuses sauront bien l'utiliser. Mesdemoiselles de 7ème, 8ème et 9ème année, votre labeur est de ceux qui portent fruit dans la vie. Congratulations!

Nous arrivons au domaine des BEAUX ARTS: artistes en peinture, artistes en filage et tissage. Je souligne d'un large trait mon admiration de cette heureuse union du pratique et de l'agréable.

Intéressante, la galerie des multiples travaux: études au fusain sur modèles en plâtre; dessins au pastel, à l'aquarelle; silhouettes d'email sur verre; paysages canadiens; peinture à l'huile sur toile et satin; délicats travaux - sur crepe ou peau d'ange - dits "Art moderne". Variété, fini, exactitude, délicatesse, bon goût, tout mérite de sincères hommages. Vous faites honneur à votre professeur, élèves du Studio.

Et vous aussi, habituées de l'ouvrage! Qu'elle est belle, votre part d'exposition! Est-ce pour nous retenir plus longtemps que vous avez placé là cette invitante "bergère" garnie d'un tissu de votre confection? Je m'y installe et admire à loisir: moelleuses couvertures de laine du pays; carpettes aux riches couleurs; tapis molletons avec échiffes de laine; étoffes à robes, du meilleur goût; filées, teintes et tissées ici; jolies nappes à thé et serviettes de lin sur coton, en tissu damassé; larges paniers débordant l'un, d'écheveaux de laine blanche, toison des brebis de Notre-Dame des Champs (Ferme des Ursulines); l'autre, de laine et de coton teints au Monastère, - couleurs aux tons nets et réussis; chemins de table; écharpes légères ou épaisses; laizes de tapis; store en paille teinte et tissée. Sur le métier mécanique - pour démonstration - un foulard blanc, souple et de belle texture. J'accueille ici, hommages et félicitations car j'ai un "faible" pour le rouet et le métier de nos aïeules.

Est-ce tout? Non, ce n'est pas tout. Traversons au parloir des religieuses: c'est le pays des Sciences naturelles. "Jeunes Naturalistes: Cercle Marcoux et Cercle Saint-Raphael". Tous les murs sont littéralement couverts de feuilles d'herbier - quelques spécimens, seulement, de chaque collection. Travail éducatif que cette herborisation: la plante est cueillie, pressée, identifiée et fixée au carton blanc. La page frontispice de chaque herbier est décorative et je remarque que plusieurs apportent comme souvenir, un coin d'horizon familial: le lac, l'île, le ciel bleu; le tout encadré d'une branche de vigne empruntée à la croix du jardin. Sur les tables collections d'insectes, de graines, de coquillages, de minéraux. Que c'est élevant tout cela!

Quelle belle orientation pour notre jeunesse!

Pour finir, travaux de dessin (7ème, 8ème et 9ème) de la classe hebdomadaire dite "dessin linéaire". Tous sont d'après nature et de plus variés: fruits, légumes, fleurs, arbres, objets et meubles divers. La culture, est intelligente et sérieuse.

Je m'arrête et me tourne vers vous, élèves actuelles. Que ne puis-je réellement vous voir là, toutes, devant moi, pour vous féliciter et vous dire: "Croyez en l'expérience d'une devancière: appréciez vos études, acquiessez tout ce qui peut s'acquiescer, tenez à tout, apprenez tout: vous amasserez ainsi du bonheur. Votre vie future sera d'autant plus belle, plus haute, plus utile, que vous aurez mieux profité de tout enseignement chez vos Mères Ursulines.

A vous, mes toujours chères anciennes maitresses, dont chaque pièce d'ouvrage de la superbe exposition chante le dévouement, merci d'avoir retiré le rideau et de nous avoir accordé, à travers les grilles, ce coup d'œil sur les activités de la ruche. Que le bon Dieu vous bénisse en vos enfants!

Un témoin oculaire
Pentecôte, 1938.

NOTES SOCIALES

—M. l'abbé Maurice Proulx, professeur de Grande Culture à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, ainsi que M. Bertrand Turcotte, B.S.A., de St-Léonard de Nicolet, ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme J.-B. Dumont, de Roberval.

—Madame Donat Gaudreault, ses enfants Myriam et Mario, de St-Gédéon, sont actuellement en promenade à Roberval, chez leurs parents.

—M. Marius Boivin, de Roberval, est revenu d'un voyage de quelques jours à Chicoutimi. —MM. et Mmes Idas Dufour, Jules Dufour, Antonio Dufour, Mlle Edouardine Dufour et Mlle Yvette Morin, sont allés à Montréal cette semaine où ils ont assisté aux funérailles de Madame Edouard Grenier.

—Madame Chs-E. Legris, de Kewauine (Wisconsin) Etats-Unis, est arrivée à Roberval la semaine dernière et passera quelque temps en promenade chez sa mère Madame L.-E. Otis et ses autres parents. Elle a fait le trajet en automobile, accompagnée de Mlle Grace Whittier, de Northfield.

—Le docteur et madame J.-E. Gagnon, de cette ville, sont de retour d'un voyage en automobile à Montréal où le docteur a assisté à une convention des chirurgiens-dentistes de la province.

LES SYMPATHIES A LA FAMILLE ADHEMAR GAGNE

Madame Adhémar Gagné et sa famille ont reçu de nombreux témoignages de sympathies à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés à la mort récente et accidentelle de M. Adhémar Gagné. Voici la liste de ces sympathies:

Grand-Messes: MM. et Mmes Ernest Lapointe, Latour, Arthur Croft, Chicoutimi, Onésime Lévesque, Port Alfred, M. Roméo Lapointe, Latour, M. et Mme Albert Naud, Alma, La famille Jos-Thomas Girard, Roberval, M. Antonio Bergeron, Charny, Les Corps Agronomiques d'Hébertville Station, L'Association des Inspecteurs, J.C. Toupin, secrétaire, La famille Alfred Lavoie, Hébertville Station, M. et Mme Edmond Munger, Jonquière, Le Cercle des Fermiers, Latour.

Messes Privilegiées: Mme Vve Stanislas Croft, Chicoutimi; M. et Mme Salomon Croft, Chicoutimi; M. l'abbé Adalbert Leclerc, ecc., du Séminaire de Chicoutimi; MM. Herménégilde Leclerc, Kénogami; J.-Arthé Leclerc, Ste-Jeanne d'Arc; M. et Mme J.-A. Lebel, Mme Vve Théophile Leclerc et la famille, Mme Vve Adalbert Leclerc, et la famille, de Roberval; M. et Mme Edmond Dumas, Jonquière; M. l'abbé Jos-Elie Gagnon, Séminaire de Chicoutimi; MM. les abbés Jean-Louis Fournier et Alphonse Roy, Normandin; M. le curé Chs-Eug. Girard et Mlle Mélida Girard, Latour; M. et Mme Antoine Rivier, Chicoutimi;

Docteur François Letarte

SPÉCIALISTE

YEUX, NEZ, OREILLES et GORGE

Le DOCTEUR LETARTE, ex-élève des hôpitaux de Londres, de Paris et de Bordeaux, est attaché au service de l'Hôtel-Dieu St-Michel et du Sanatorium de Roberval.

LE DOCTEUR LETARTE tient ses bureaux à l'Hôtel-Dieu St-Michel, dans les ANCIENS APPARTEMENTS DE L'UNITE SANITAIRE.

CONSULTATIONS:

9 hres à 12 hres A. M. 2 hres à 5 1/2 hres P. M.
7 hres à 8 1/2 hres P. M. Dimanche: 10 à 12 hres A. M.

Téléphone 240

Les Chevaliers de Colomb de St-Wilbrod; Les Etudiants de l'Institut de Philosophie de l'Université d'Ottawa; Le Chœur de Chant de l'Université d'Ottawa et leur directeur, Rév. Père Gabriel Morvan, o.m.i.; MM. et Mmes Jules-H. Leclerc, J.-Donat Leclerc, Armand Leclerc, Rodolphe Leclerc, Ths-Ls Bouchard, Gérard Leclerc, de Roberval; M. et Mme Raoul Desbiens, Hébertville Station; Les Chevaliers de Colomb d'Hébertville Station; M. et Mme Joseph Boivin, St-Félicien; M. et Mme Maurice Houde, Kamouraska; Mme Vve Wellie Leclerc, St-Félicien; M. et Mme Emile Leclerc, Chicoutimi; M. Emile Dumas, Hébertville; M. et Mme Joseph Dufresne, St-Félicien; M. Adalbert Boily, Jonquière; M. Emile Belle-Isle, Alma; MM. et Mmes Edmond Deschênes, Edmond Gagnon, Hébertville Station; M. Adrien Girard, Arvida; M. et Mme Armand Bergeron, Jonquière; M. le notaire G. Guérard, MM. et Mmes Joseph Angers, Boniface Desgagné, Mme Vve Théodore Dufour, M. Eugène Tremblay, M. et Mme Joseph Emile Fortin, Hébertville Station; M. J. W. Picard, Chicoutimi; M. J.-A. Côté, Alma; M. Gaston Lepage, MM. et Mmes Ls-Philippe Munger, Aimé Portier, M. et Mme Thomas-Ls Gauthier, Latour; MM. et Mmes A. J. Gagnon, P. Bégin, David Ouellet, Louis Asselin, C. E. Boivin, Hébertville Station; M. et Mme Sylvie Munger, Jonquière; MM. et Mmes Jean Henri, Aimé Larouche, Adrien Couture, Hébertville Station; M. Almé Girard, et Mme Aimé Potvin, Latour; M. et Mme Charles Papillon, Québec; M. et Mme Joseph Gagnon, Métabetchouan; Mmes Marie-Anne et Cécile Dumas, Chicoutimi; M. Jos-Elie Maltais, Latour; M. et Mme Hubert Bolduc, Roberval; M. et Mme Philippe Fortin, Hébertville; M. l'avocat Toussaint McNeill, Jonquière.

Bouquets spirituels: La famille Harry Gagné, Ste-Croix; La famille de M. Arthur Croft, et Mme Emile Leclerc, l'abbé Adalbert Leclerc, de Chicoutimi; Les Etudiants de l'Institut de Philosophie de l'Université d'Ottawa; M. et Mme Hermias Villeneuve, Ste-Croix; Les Etudiants de l'Institut de Philosophie de l'Université d'Ottawa; Mlle Madeleine St-Gelais, et ses élèves, La famille A. Fournier, M. et Mme Thomas-Ls Gauthier, M. et Mme Paul-Emile Pearson, M. et Mme Philippe Auguste Gaudreault, Latour; M. et Mme Edgar Desgagné, St-Gédéon; M. et Mme Richard Cossette, Port Alfred; La famille Mériéd Boily, M. et Mme Charles Bolduc, Les Religieuses de St-Wilbrod, Hébertville Station; Mlle Juliette Bolduc, Roberval; Pensionnat des Ursulines Roberval; La famille Joseph Tremblay, Normandin; Les élèves de 3ème année du Convent de St-Wilbrod; Les élèves de 1ère année du Convent de St-Wilbrod; Les élèves de 4ème et de 2ème année du Convent de St-Wilbrod; Les Scolastiques Oblats de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa; M. et Mme Louis-Philippe Lévesque, Port Alfred; M. Jos. Ross, M. et Mme Ulric Gauthier, Mme Vve Evariste Gaudreault et sa famille, Latour; M. et Mme John J. Côté, Latour; M. et Mme Herménégilde Harvey, Roberval; MM. et Mmes J.-Baptiste Goderre, Arthur Allard, La famille de M. France Gagnon, Hébertville Station; La famille J.-F. Rathé, La famille Alfred Lavoie, M. et Mme Eugène Aubé, La famille de M. Georges Langevin, Hébertville; M. et Mme Onésime Tremblay, Métabetchouan; Mme Vve Elie Côté, Ste-Monique; M. et Mme Origène Hamel, Normandin; M. et Mme Joseph-Arthur Bergeron, Jonquière; La famille Pierre Dallaire, Hébertville Station; Mlle Jeanne et Bella Leclerc, Québec; Mlle Gemma Fortin, Hébertville.

Sympathies: L'honorable Sénateur C.-A. Bourgeois, Trois-Rivières; Rév. Père Joseph Hébert, recteur de l'Université d'Ottawa; C. Dumont, M. Joliette; MM. Lorenzo Danis, o.m.i., Henri St-Denis, o.m.i., Ottawa; Rodrigue Normandin, o.m.i., directeur de l'Institut de Philosophie, Ottawa; Gabriel Morvan, o.m.i., Ottawa; M. S.-J. Chagnon, directeur du Service Extérieur, Ministère de l'Agriculture, de Québec; Alexandre Rioux, agronome régional, Hébertville; Les Etudiants de l'Institut de Philosophie MM. Jean-Jacques Tremblay, Léopold Lanctôt, o.m.i., Lucien Gagné, C.S.S.R., Lucien Gobeil, C.S.S.R., Abel Hébert, Ottawa; Gaston Bourbeau, C.S.S.R., Ste-Anne de Beauport; Les membres du Conseil de la Municipalité du village de Latour; par Ludger Desgagné, maire et Roland Fournier, sec-trés; Les Religieuses du Convent de St-Wilbrod; Les SS. Antoniennes de Marie, Chicoutimi; M. Jules Gauthier, N. P., M. J.-M. Laurois, N.P., Jonquière; Le Cercle des Fermiers de Latour, par E. Côté, Sec-trés; MM. Sylvio Ducharme, o.m.i., Léonard Ducharme, o.m.i., Frères Rosaire Gagnon, o.m.i., Ovi-

MEUBLES A VENDRE

Ayant loué le 2ème étage de notre maison, j'offre en vente, différents meubles, tels que: set de chambre, lits complets, balayuse électrique et bien d'autres effets de ménage. Visibles et à vendre immédiatement à notre résidence.

Mme Nathanaël BOIVIN
Roberval.

la Gadoua, o.m.i., Adrien Hamel, o.m.i., Adrien Graton, o.m.i., Clément Tourigny, o.m.i., Ottawa; M. le curé Edm. Tremblay, Normandin; La famille Georges Lapointe, Latour; M. et Mme Joseph Richard, N. P., Hébertville; M. et Mme Hector-L. Brouillard, Normandin; M. et Mme Lucien Gagné, Hébertville; La famille L. Lapointe, Chicoutimi; M. et Mme Arthur Lebel, Kénogami; Mlle Lucienne Leclerc, Roberval; Mlle Germaine Lebel, Kénogami; M. et Mme Achille Tremblay, Latour; M. et Mme Armand Lacombe, Roberval; M. et Mme René Gagnon; La famille William St-Gelais, Alton; M. Paul Lévesque et sa famille, Normandin; Sr Ste-Ange, R. U. Roberval; Sr Gabriel Lalemand, R. U. Roberval; La famille Onésime Fontaine, Charny; M. Oscar Garant, St-Félicien; M. et Mme Geo. Larouche; M. Henri Charbonneau, Mlle Jeanne Charbonneau, La famille Louis Charbonneau, Ottawa; M. et Mme Joseph Simard, Dolbeau; M. et Mme Eugène Gaudreault, Hébertville; Mlle Raymond Tremblay, Hébertville Station; Les Elèves de la 1ère division du Pensionnat des Ursulines de Roberval; M. et Mme C.-E. Clément, Normandin; Sr Marie de la Nativité, S. U. Roberval; Mlle Rita Ringuette, Chambord; Mlle Germaine Naud, Alma; MM. Albert et Emile Boily, Métabetchouan; M. et Mme Thomas-Joseph Brassard, Québec; M. Wellie Laroche, Charny; Mlle Lucienne Emond, Dolbeau; Sr. St-Jean Benchmans, S. U., M. et Mme Camille Guertin, Roberval; M. et Mme Eugène Dorval, M. et Mme L.-P. Hudon, Normandin.

Télégrammes: MM. René Bergeron, Lorenzo Lebel, Montréal; Oliva Dussault, Thedford-Mines; Famille Roméo Leclerc, Trois-Rivières; Docteur L. Savoye, Roberval; M. Alexandre-J. Rioux, M. Oscar Boisvert, inspecteur-général, Québec.

PROCLAMATION

Pour permettre aux citoyens qui désirent aller à Québec pour assister au Congrès Eucharistique, et pour me conformer à une résolution adoptée par le Conseil de Ville, je proclame, samedi, le 25 juin prochain, Fête Civique à Roberval. Ce ceux qui désirent se conformer à la présente proclamation, le fassent sans hésitation.

ILAS GAGNON
Maire, Ville de Roberval

INCENDIE A ROBERVAL

Un incendie s'est déclaré ce matin à la carrière de M. Armand Lévesque. Le feu a complètement détruit la boutique de forge et son contenu, compresseur avec accessoires, et tout l'outillage. Les pertes s'élèvent à environ \$5,000 partiellement couvertes par les assurances.



Corticelli
MADE IN CANADA
Quality
SILK HOSIERY

EN VENTE AU
MAGASIN DU PEUPLE, Inc
ROBERVAL, Qué.



Côté, Boivin & Cie Inc

ROBERVAL, P. Q.

Marchands en gros

Epicerie, Provisions,
Vaisselle, Ferronnerie, etc.

Distributeurs d'Automobiles

CHEVROLET, OLDSMOBILE
PONTIAC et BUICK

Camions Chevrolet, Maple Leaf et G.M.C.

Dépositaires de la Laveuse "Speed Queen"
POUR LE COMTE DE ROBERVAL

J. E. POTVIN

Roberval

MARCHAND EN GROS



CHARBON ANTHRACITE

Epicerie, Provisions,
Ferronneries, Vaisselle,
Ateliers de construction,
Peinture et Ver-
nis de toutes sortes.

GRAINS et GRAINES

Vendons les Pneus
"ATLAS"

Agent de la Lampe à
Air et à Pétrole
"ALADDIN".

A VENDRE

Un bon stock de diverses lignes de marchandises telles que lingerie, librairie, etc. etc.

Messieurs les Marchands qui désirez acheter un Stock, il y a une vraie aubaine pour vous. Ceux que cette annonce intéresse, venez voir le stock, consulter la liste d'inventaire et faire vos propositions. Il nous faut tout vendre en très court temps.

Aussi à vendre, ameublement de magasin, de maison privée etc., etc.

S'adresser à
Mme J.-A. CLAVEAU
et J.-L. BOLDUC
St-Jean de Brébeuf, Roberval

Loi d'arrangement entre cultivateur et créanciers. 21-25 Geo. V. chap. 53, des Statuts du Canada.

LOI DE FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS

AVIS est par les présentes donné que ONESIME MARTEL, cultivateur, domicilié en la paroisse de St-Cœur de Marie (Delisle), comté du Lac St-Jean, a fait cession de ses biens, le vingt-huitième jour de mai mil neuf cent trente-huit, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le VINGT ET UNIÈME jour de juin, 1938, à DIX (10) heures de l'avant-midi, (HEURE AVANCEE), à Saint-Joseph d'Alma, dans le comté du Lac St-Jean, au bureau du Séquestre-Officiel.

Pour avoir le droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au syndic, lorsqu'il sera nommé avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants-droits, sans égard à ces réclamations.

Daté à St-Joseph d'Alma, ce septième jour de juin mil neuf cent trente-huit.

Joseph-A. GINGRAS,
Séquestre-Officiel
& Syndic Ex Officiel

MESDAMES ET MESDEMOISELLES

Rendez-vous au "Salon Rose" de Roberval. Vous pouvez avoir des Permanents avec machine sans fils, permanents sans machine et permanents "Parymode".

Permanents "Parymode", préparation spéciale pour cheveux difficiles.

Tous sont garantis et donnent droit à une ondulation gratuite ou à un manucure.

La plus cordiale bienvenue à toutes.

SALON ROSE
chez M. J.-A. Brassard
Roberval.

TERRE A VENDRE A PERIBONKA

Magnifique Ferme à vendre située à 1 1/2 mille du village de Péribonka, ayant 150 acres de terre en culture.

A de très bonnes conditions Pour plus de détails, s'adresser à J. E. POTVIN, Marchand en Gros, Roberval

A VENDRE

Des buggy et voitures d'été à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à

J.-E. POTVIN Roberval

PROPRIETE A VENDRE

Pour cause de départ. Bon poste de commerce, magasin et logement. Un bon marché pour un acheteur prompt et sérieux.

S'adresser à:
J.-L. BOLDUC, Roberval

POELES A VENDRE

Nous avons toujours en mains des poêles de seconde main à vendre. Nous faisons aussi toutes les réparations de poêles. Ecrivez, téléphonez, ou venez nous voir pour plus d'informations.

LA FONDERIE de ROBERVAL
Roberval, Qué.

"MYRTO"

Voici un nouveau remède efficace contre la tuberculose et la faiblesse générale.

Vous souffrez de tuberculose, de faiblesse des poumons, vous vous sentez sans entrain ou épuisé, alors essayez MYRTO dès aujourd'hui.

Si vous voulez "casser" une grippe en un rien de temps, prenez, au premier symptôme, MYRTO.

Myrto, Enrg.

Case Postale 444, ROBERVAL.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

COMPAGNIE

Rob-Lac

LIMITEE

ARTICLES DE PHARMACIE
REMEDES BREVETES
AGENTS—REPRESENTANT
EN GROS SEULEMENT
ROBERVAL, P. Q.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Pour bien profiter des vacances

Dans quelques jours toutes les écoles seront fermées et près de sept cent mille garçons et fillettes entreront en vacances. Ils ont bien travaillé, nos enfants, et ce ne sera pas trop de deux mois pour retraire leurs forces. A la campagne, ils jouiront du bon air. En ville, des terrains de jeux sont mis à leur disposition. Qu'ils en profitent! La sagesse, à leur âge, ne consiste pas à se bercer et à rêvasser.

Une année scolaire laisse des traces sur un jeune organisme. Aussi, au sentiment de fierté des parents, en voyant rentrer leur fils ou leur fille les bras chargés de livres de récompense, se mêle-t-il souvent une crainte fort justifiée. "Comme tu as grandi au collège, au couvent"! Parfois, la seule croissance n'explique pas le changement. Les semaines passent et l'adolescent reste pâle, il mange peu. A la fin d'août, à la veille de la rentrée, on le conduira au médecin qui hochera la tête après l'avoir examiné: "Pourquoi n'êtes pas venu me voir plus tôt"?

C'est au début des vacances que les écoliers devraient subir cet examen. Si le résultat en est satisfaisant, le docteur se contentera de quelques recommandations et, au mois de septembre, le jeune homme ou la jeune fille sera en état de reprendre ses classes, avec une vigueur et un entrain nouveaux. Au contraire, si une cure s'impose, est-il raisonnable de perdre un temps aussi précieux? Huit ou dix semaines se seront écoulées sans aucun profit. Inutile ce grand vent, inutile cet ardent soleil! Et, ce sera le plus vieux automate, de nouveau les longues séances d'études. "Madame, vous ne devriez pas renvoyer votre fils au pensionnat". Le cours, interrompu une année, sera-t-il repris plus tard? Voici un écolier dérouté à tout jamais, il ne retrouvera plus les camarades ses émules; il ne s'intéressera plus aux matières enseignées. Tandis que si, dès le premier jour, on avait su mettre à profit la richesse des vacances...

Pourquoi n'agirait-on pas au sein de la famille, comme on le fait dans les colonies d'enfants! Voyez ces mi-ches pris au hasard et qui ont la misère écrite sur le visage. Une infirmière les a rassemblés, au dispensaire ils sont soigneusement auscultés et on a inscrit leur poids. Rencontrez-les au bout de deux mois: vous ne les reconnaîtrez plus. Ici, pas une minute n'a été perdue, les vacances ont été réellement bienfaisantes. En serait-il de même si personne ne s'était occupé d'eux, si on avait simplement laissé agir le bon air, qui, vous le savez, ne dispense pas également ses faveurs?

Votre résolution devrait donc être prise: "Immédiatement je conduis mon fils, ma fille chez le médecin. Je m'assure, par un bon examen pulmonaire, que rien ne les menace de ce côté. A l'automne, quand viendra le temps de les renvoyer au collège et au couvent, j'aurai la conscience en paix; je pourrai exiger qu'ils donnent leur plein rendement: le travail suit naturellement le repos".

- Supplément -

Nos lecteurs constateront sans doute avec plaisir que nous avons décidé de reprendre la distribution d'un Supplément.

Aussi longtemps que les nouveaux arrangements que nous venons de conclure seront respectés, ce supplément sera envoyé à nos abonnés sans charge additionnelle.

Nous espérons que nos lecteurs sauront reconnaître les sacrifices que nous nous imposons pour l'amélioration de notre journal.

Une journée de la Chambre de Commerce de Roberval

La Chambre de Commerce de Roberval, a pris depuis quelque temps un essor nouveau. Sous la poussée de son dévoué Président et de son toujours actif et vivant Secrétaire, stimulée par la collaboration d'un plus grand nombre de membres jeunes et actifs, ayant en face d'elle une tâche que les développements de notre comté, rendent chaque jour plus lourde, elle s'est dit qu'il fallait faire plus et mieux que par le passé; elle a appelé à son aide toutes les bonnes volontés, tous ceux qui sont capables et peuvent donner un peu de leur temps pour leur comté, et leur région; elle a appelé non seulement les représentants des divers corps publics de notre comté, les représentants des professions libérales, du Commerce et de l'industrie, mais aussi de l'artisanat et de l'agriculture.

Elle s'est dit qu'il fallait également intéresser toute la population à son programme, qui, nous le savons tous, est le développement économique et social de notre comté. Pour cela elle a innové et décidé de s'adresser non plus seulement à Roberval, son chef lieu, mais dans les principales localités de notre région.

Afin d'être fidèle à cette double initiative d'intéresser le public et spécialement la classe agricole, à ses travaux, elle décidait lors de sa dernière séance de mai de s'adresser le 8 juin à Normandin, avec comme principal article à son programme le sujet suivant:

L'AGRICULTURE EST-ELLE NECESSAIREMENT DEFICIAIRE? SI OUI, POURQUOI? traité par des cultivateurs d'expérience choisis dans plusieurs paroisses de notre belle région.

Cette double initiative fut suivie et tous ceux qui ce jour-là firent le voyage à Normandin, purent se vanter, d'avoir fait une magnifique promenade, et admiré une fois de plus le pittoresque de nos belles paroisses agricoles, d'avoir pris contact avec une population laborieuse intelligente et désireuse de voir grandir et prospérer notre petite patrie, et d'avoir assisté à l'une des plus intéressantes et plus instructives séances dont notre Chambre de Commerce puisse être fière.

Vers deux heures de l'après-midi, une quinzaine d'automobiles portant la Chambre de Commerce quittait Roberval, en route pour la grande paroisse agricole du Nord.

M. J.-Emile Laberge, un pionnier et membre toujours jeune de notre Chambre de Commerce, avait invité cette dernière à descendre chez lui, afin "qu'elle" constate de visu qu'il existait une paroisse de St-Prime et non pas seulement un chemin macadamisé, et que cette grande paroisse agricole méritait peut-être un peu plus d'attention qu'elle en avait eu dans le passé. La chaleureuse réception ménagée à toute la Chambre de Commerce de Roberval par M. Laberge, lui a valu les remer-

La Route La Tuque-Roberval

LETTRE OUVERTE ET COMMENTAIRES

Nous publions ci-après une lettre que nous venons de recevoir de M. J.-Fr. Tremblay, Maire du Lac Bouchette, au sujet de l'article que nous avons publié le 27 mai dernier concernant la route La Tuque-Roberval, dans lequel nous insérions le texte d'une résolution de la Chambre de Commerce du Comté Roberval, pour démontrer qu'il y avait unanimité au sujet du tracé de cette route.

On trouvera nos COMMENTAIRES à la suite de cette lettre. M. Jules Leclerc, Rédacteur Le Colon, Roberval, P. Q. Cher monsieur:

Auriez-vous la bonne obligeance de publier dans la prochaine édition de votre journal la rectification suivante au sujet d'un compte-rendu, dans l'édition de votre journal du 27 mai dernier au sujet de l'Assemblée de la Chambre de Commerce de Roberval, tenue à Roberval le 6 mai dernier.

Au cours de cet article, il est clairement indiqué que tous les Maires du comté se seraient tous ralliés pour que le tracé de la route La Tuque-Roberval passe

par la Croche et auraient unanimement abandonné le tracé soumis par la Bostonnaise.

Si j'ai bonne mémoire, je crois que vous étiez vous-même présent à cette assemblée, et je crois que nous nous entendrions bien. Vous avouerez que j'ai occupé l'assemblée pendant environ une heure et trente et à la fin de mon premier exposé sur les inconvénients du tracé de la Croche et les avantages du tracé de la Bostonnaise et cela de l'aveu de tous, j'ai failli remporter une résolution unanime pour le tracé de la Bostonnaise. Les tenants du tracé de la Croche ont tenté également d'obtenir une résolution dans ce sens pour le tracé de la Croche, mais sans succès. La dernière fois que j'ai pris la parole, j'ai déclaré être en faveur d'un seul projet de résolution autre que celui de la Bostonnaise et dans le sens suivant: Que la C. D. C. adopte une résolution dans le sens que le Ministre de la Voirie décide lequel des deux tracés soumis répondant le mieux aux intérêts de la collectivité et aux meilleurs intérêts de la Province.

SUITE EN 3ème PAGE

Inauguration du Musée Louis Hémon à Péribonka, le 6 Juillet

Le 6 juillet prochain, à 3 heures p.m., (heure solaire), aura lieu, à Péribonka, l'ouverture officielle du musée Louis Hémon.

L'inauguration aura lieu en présence de Mlle Lydia et Marie Hémon, fille et sœur de l'auteur de "Maria Chapdelaine". Mesdemoiselles Hémon, qui sont venues de France spécialement pour le dévoilement du monument Hémon à Chapleau, Ont., et pour l'inauguration du Musée de Péribonka, seront les hôtes d'honneur du Comité Maria Chapdelaine. Une délégation de Montréal, représentant la société des Amis de Maria Chapdelaine et conduite par M. Léon Mercier-Gouin, assistera à la cérémonie. Le Gouvernement de la Province de Québec sera également représenté par M. Jean Bruchési, assistant-secrétaire provincial.

Les meubles qui se trouvaient dans la petite maison où a vécu Louis Hémon, à Péribonka, seront placés exactement au même endroit afin de reconstituer aussi exactement que possible l'atmosphère où a vécu l'auteur de ce roman qui a aujourd'hui une célébrité mondiale.

"Maria Chapdelaine" a été publié, en langue française, à près de 2 millions d'exemplaires. Le roman a été traduit dans plus de vingt langues différentes, et une édition japonaise vient de paraître à Tokio. Ce qui veut dire que ce chef-d'oeuvre littéraire appartient aujourd'hui, à la littérature universelle.

Des visiteurs de plus en plus nombreux se rendent à Péribonka, afin de connaître les lieux et les paysages qui ont inspiré Louis Hémon. L'ouverture du Musée ne fera qu'accentuer ce mouvement des touristes vers Péribonka et toute la région du Lac St-Jean.

Il y a lieu d'espérer que la population de la région soit représentée, en grand nombre, lors de la fête du 6 Juillet à Péribonka. La cérémonie sera sûrement intéressante et impressionnante et de nature à porter des fruits nombreux chez tous ceux qui auront l'occasion d'y assister.

ciements sincères de cette dernière: Franchement s'est-elle dit en quittant cette demeure "Il ferait bon dresser à St-Prime sa tente pour y vivre".

Après un court arrêt devant l'Eglise, le parc et les ondes profondes de la Rivière St-Félicien, le défilé continua jusqu'à la ferme expérimentale de Normandin. Là le Surintendant M. Adhémar Belzile, toujours courtois et affable, accompagné de ses aides-agronomes doués des mêmes qualités que leur chef, firent un accueil chaleureux aux visiteurs et leur firent visiter les magnifiques établissements de cette ferme modèle destinée à la science agricole dans notre région.

Ensuite on nous fit visiter ce qu'on appela: "un essai d'implantation de petite industrie à Normandin". Cet essai, c'était une Tannerie de peaux brutes et usine de repassage, magnifiquement organisée. M. J.-S.-N. Turcotte, Maire du Village de Normandin et Président de la Chambre de Commerce, nous disait, parlant de l'établissement de cette Tannerie: "Ce que vous voyez, c'est le fruit des travaux de quelques patriotes de Normandin; elle est la réalisation d'une idée patriotique qui depuis longtemps germe dans nos esprits; trop longtemps nous avons pratiqué dans nos centres ruraux une économie à rebours, une économie arriérée et qui

nous a figés sur place. Comment nos villages peuvent-ils prospérer dans les villes, et alimenter à bas prix de nos matières premières des industries qui pourraient très avantageusement être réparties dans nos centres ruraux? En établissant chez nous une petite industrie, nous garderons et manufacturerons sur place nos matières premières; nous donnerons ainsi de l'ouvrage à notre ouvrier du village, un débouché plus grand à notre agriculteur, car nos villages occupés cesseront d'être désertés; et ces matières premières que nous importons manufacturées des centres urbains à prix d'or, nous les trouverons chez nos villageois; ainsi l'argent restera dans notre région; Et une région où l'argent circule est une région prospère; une région prospère est un actif pour la Province et pour la race. On parle de décentralisation, je considère que nous l'avons commencée pratiquement et effectivement à Normandin, en facilitant l'établissement de cette industrie des peaux ventes, laquelle est de plus une réaction vivante et visible contre notre politique néfaste trop longtemps suivie.

A cinq heures, réception officielle dans la grande salle paroissiale, très bien décorée pour la circonstance. Sur l'estrade, nous remarquons: M. le curé J.-Edmond Tremblay, MM. les Maires du Village et de la paroisse de Normandin, M. le Secrétaire de la Chambre de Commerce, M. J.-Ed. Boily, de Roberval et les directeurs de l'édifice. M. Turcotte, en sa qualité de Maire du Village, souhaite à

Procession de la Fête-Dieu conjointe entre Notre-Dame et St-Jean-de-Brébeuf

Ordre de la Procession de la Fête-Dieu, qui aura lieu à Roberval, Dimanche le 19 Juin 1938, à 3 heures P. M.

- 1.—Cadets.
- 2.—Bannière du Sacré-Coeur, suivie de tous les garçons du Collège et des écoles de la paroisse, accompagnés des Frères.
- 3.—Bannière des Enfants de Marie de la paroisse Notre-Dame, suivie des Enfants de Marie, des jeunes filles de la Ligue Catholique Féminine et de toutes les autres jeunes filles.
- 4.—Bannière des Enfants de Marie de la paroisse St-Jean de Brébeuf, suivie des Enfants de Marie, des jeunes filles de la Ligue Catholique Féminine, et de toutes les autres jeunes filles.
- 5.—Bannière des Dames de la Ste-Famille, les membres de cette Société, les Dames de la Ligue Catholique Féminine, les Dames du Tiers-Ordre et toutes les autres Dames de la ville et de la paroisse.
- 6.—Drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur de la Paroisse St-Jean de Brébeuf, suivi des membres de la Ligue et des hommes Tertiaires.
- 7.—Drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur de la Paroisse Notre-Dame, suivi des membres de la Ligue et des hommes Tertiaires.
- 8.—Drapeau des Congréganistes de la paroisse St-Jean

de Brébeuf, suivi des membres de la Congrégation.

- 9.—Drapeau des Congréganistes de la paroisse Notre-Dame, suivi des membres de la Congrégation.
- 10.—La Croix de Procession.
- 11.—Enfants de Choeur des deux paroisses.
- 12.—Le Dais.
- 13.—Chorale formée des Choeurs des deux paroisses.
- 14.—Marguilliers anciens et les Syndics des deux paroisses, les Maires et les conseillers de la Ville et de la paroisse, les Membres des deux Commissions Scolaires.
- 15.—Drapeau des Chevaliers de Colomb. Les Membres du 4ème degré, les Membres du 3ème degré.
- 16.—Drapeau de l'Union Catholique des Cultivateurs, suivi des membres.
- 17.—Bannière de la St-Jean-Baptiste, suivie de tous les hommes de la Ville et de la paroisse qui ne font pas partie des groupements désignés plus haut.

N. B.—Tout le monde des deux paroisses devra se rendre à l'Eglise Notre-Dame, à 2½ hres de l'après-midi. La procession partira de là pour se rendre à l'Eglise St-Jean-de-Brébeuf où elle se terminera après la bénédiction du Saint-Sacrement.

Que tous les groupements portent leurs insignes respectifs. Prière à tous les paroissiens de pavoiser et d'orner d'une manière digne de la circonstance. Recommandation spéciale: Ordre, Recueillement, Piété. Par Ordre des deux Curés de Roberval.

"LE CURE HEBERT"

Interprétée par

LA TROUPE SAGUENAYENNE DU BON THEATRE

A Roberval, à l'Hôtel-de-Ville, Vendredi, le 24 juin courant. Venez assister à la reproduction d'une des plus belles pages d'histoire, vécue par nos ancêtres à nous, et le Dr Lavoie, d'Hébertville, qui personnifie si bien le héros de la pièce, vous démontrera la grandeur d'âme de cet historique personnage qui a présidé à l'ouverture de la colonisation au Lac St-Jean.

L'auteur même de la pièce, le distingué et brillant Père Laurent Tremblay, O.M.I., Directeur de la Maison des Retraités Femmes de Hull, sera présent et l'Orchestre de Roberval, dont la renommée est sans contredit parce qu'elle compte les plus brillants musiciens de la région, complètera le charme de cette soirée autant instructive que récréative.

Réservez vos sièges dès maintenant au Café Rose, à Roberval. Cette séance est sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Roberval et du Comité du Centenaire local.

tous la bienvenue, en termes choisis comme seul il sait le faire. Ensuite M. le Curé, nous adressa une magnifique allocution sur la nécessité d'une éducation nationale rurale, et sur la nécessité de corriger notre économie afin que l'ouvrier du sol demeure plus attaché à la terre, et que l'ouvrier du village cesse de jeter vers les grandes villes, cimetière des peuples, un regard d'envie et cesse de les regarder comme un mirage enchanteur, ou comme un paradis terrestre retrouvé.

A six heures et demie, un banquet des plus appétissants, servi avec grâce par les gentilles Demeiselles du Village Normandin, nous fut offert à l'Hôtel Hébert.

Et à 8 hres et demie, la grande salle paroissiale du village était remplie à débord, pour l'ouverture de la séance qui devait se continuer jusqu'à minuit et demie.

A cette question: "L'AGRICULTURE EST-ELLE NECESSAIREMENT DEFICIAIRE?" et si oui, POURQUOI?" il fut bravement répondu par MM. Elie Lévesque, de Normandin, François Tremblay, Albin, Edmond Pilote et Vilmond Girard, St-Félicien, Napoléon Guy, St-Prime: NON.

Il fallait bon voir ces braves ouvriers de la terre, la plupart blanchis par l'âge et les travaux, monter sur la tribune pour défendre le sol défriché par eux ou leurs pères, arrosé de leurs sueurs et aimé plus que tout au monde; c'était la voix de la bonne terre de chez nous qui se faisait entendre par leur bouche, et elle nous criait cette voix, qu'elle est générale et bonne la terre de Chez Nous, pour ceux de ses fils qui savent la comprendre, l'aimer, lui donner ce qu'elle réclame d'eux avant de les combler de ses dons. Tous étaient d'accord pour crier que la terre fait vivre et prospérer celui qui met en pratique le précepte du Créateur: "Tu geras ton pain à la sueur de ton front". Tous nous ont dit de plus qu'elle réclamait cette terre un travail de l'homme, c'est-à-dire un travail intelligent; qu'elle demandait d'abord le défrichement, l'égouttement, ensuite un bon labour, de l'engrais, en un mot une culture rationnelle, selon les méthodes préconisées

par ces aides et ces amis de la classe agricole trop souvent méconnus que sont les agronomes. Tous ces défenseurs de la terre se sont faits les apologistes des agronomes et à ces derniers ils ont attribué une large part de leurs succès. Ils nous ont fait un tableau vivant de leur vie austère et laborieuse, de leur ascension vers l'aisance, grâce au travail ardu et persévérant, fait uniquement sur leur ferme. Puis, s'élevant à de hautes considérations générales, ils ont souhaité un programme d'étude pouvant faire aimer le sol au fils des terriens, et des écoles rurales aptes à développer l'amour de la campagne; ils nous ont prouvé de plus que le cultivateur d'aujourd'hui pouvait vivre d'une manière assez bonne pour qu'il n'ait rien à envier aux ouvriers de l'usine, où ils sont esclaves souvent de patrons étrangers à notre race.

M. Ths-Ls Bergeron et M. Antoine Castonguay donneront ensuite de bons conseils pratiques aux cultivateurs assemblés, et dirent leur joie de le voir si bien disposés.

Un résumé substantiel de chacun des discours prononcés sera donné par le journal "Le Colon" la semaine prochaine.

HIDOLA GIRARD, Ass. Secrétaire-Publiciste.

NAISSANCES

A ROBERVAL

PAROISSE NOTRE-DAME
Le 10 juin.—Marie-Thérèse-Laura-Béranger, fille de M. et Mme Cyrille Bernier, née Marie-Anne Morin. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Louis Paradis.
Le 10 juin.—Joseph-Gilles-Philippe, fils de M. et Mme Adélar Harvey, née Diana Laliberté. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Desjardins, oncle et tante de l'enfant.
Le 12 juin.—Joseph-André-Thomas, fils de M. et Mme Horace Paradis, née Germaine Way. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Gagné.
A ST-JEAN DE BREBEUF
Le 5 juin.—Marie-Alma-Ghislaine, fille de M. et Mme Almas Boily. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Boily, oncle et tante de l'enfant.

AUX URSULINES DE ROBERVAL

Jeudi, le 9 juin, se déroulaient les exercices d'une journée eucharistique, en préparation au Congrès national de Québec. Voici le programme:

Sept heures, GRAND-MESSE solennelle chantée par M. l'abbé A. Mathieu, aumônier du Monastère; MM. les abbés M. Larouche, aumônier de l'Hôtel-Dieu St-Michel et N. Gervais, vicaire à la paroisse Notre-Dame, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre; M. l'abbé Ths-V. Marcoux assistait au sanctuaire.

Entrée de Lefebvre-Wely, Messe "Regina Pacis" de Noyon. Propre du jeudi de la Pentecôte. Offertoire de Clementi. Exposition du T. S. Sacrement: Ave Verum en grégorien.

Neuf heures, SERMON par M. l'abbé J. Bouchard, curé de St-Eugène d'Argenteau, sur "Les avantages de la Sainte Messe et les moyens d'en profiter".

Quatre heures, HEURE SAINTE prêchée. Texte: "Nolite timere, ego sum;" foi et confiance en la Sainte Eucharistie. O Salutaris de Muller, Ps 150 (à 3 voix égales) de C. Franck.

Jésus régné par l'Eucharistie de l'abbé Panneton, Panis angelicus de C. Franck, Parce Domine de Perruchot, Tantum ergo de l'abbé Brun, Christus vincit de Noyon, Marche solennelle (sortie) de S. Paraire.

Au salut, M. l'abbé Ths-V. Marcoux officiait, assisté de M. le curé Bouchard, diacre, et de M. l'abbé Mathieu, sous-diacre.

Cette solennité pieuse réunit sous les rayons de l'ostensoir toutes les élèves des divers départements: Pensionnaires et Quart-Pensionnaires, Normandiennes et Externes. Le prédicateur, M. l'abbé Bouchard, curé de St-Eugène, tant à l'Heure Sainte qu'au sermon, parla avec l'éloquence simple et convaincante qui le caractérise: il raviva dans les âmes la flamme eucharistique; dévotion ardente à la très sainte messe et à la communion. La chorale rendit avec piété, ensemble et perfection le programme musical déjà cité, soutenue par la voix ardente de l'orgue. L'autel et le sanctuaire garnis de lilas blanc, le brillant luminaire - symbole de feu - l'uniforme blanc porté par les élèves, tout parlait de piété, de pureté, de recueillement et donnait à ce beau jour un reflet céleste.

Entre les exercices, nombreuses furent les visites particulières au Dieu de l'Hostie. Le souvenir de cette belle journée restera certainement gravé dans les âmes qui l'ont vécue; la "Journée eucharistique" aura sur la jeunesse, surtout, une heureuse influence car on ne s'expose pas aux feux du SOLEIL DIVIN sans devenir meilleur; on n'approche pas de Jésus, avec bonne volonté et confiance, sans expérimenter ses divines largesses.

RAIDEURS AUX GENOUX DURANT SON SOMMEIL

Au réveil, les remuer lui causait des tortures.

"Pendant trois ans", écrit ce citadin, "Je souffris de douleurs pénibles dans le bas du dos. Le matin, quand je me réveillais, mes genoux étaient devenus si raides, que c'était une véritable torture que de les remuer. Des traitements spéciaux apaisaient un peu la douleur, mais c'était tout. C'est alors qu'un ami me recommanda Kruschen, que mon médecin me permit de prendre. Je commençai avec à peu près une cuillerée à café en levant le matin. A ma grande surprise, je constatai que mes douleurs rhumatismales s'en allaient. Je continuai Kruschen et, bien que je sois maintenant d'âge moyen, je n'ai plus ressenti la moindre souffrance depuis deux ans et je puis aller à mon bureau tous les jours". - A. W.

Le rhumatisme est souvent le résultat d'un excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients des Sels Kruschen ont pour effet de dissoudre les cristaux d'acide urique, tandis que d'autres de leurs ingrédients favorisent l'expulsion de ces cristaux dissous, par les voies naturelles.

Pour les amateurs de thé vert

THE VERT "SALADA"

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté
de Paris

POUR BANNIR LES RIDES

Les rides sont fort difficiles à faire disparaître. C'est un cas où "il vaut mieux prévenir que guérir". Cependant, avec beaucoup de patience, on arrive à atténuer, sinon à faire disparaître complètement les rides, au moyen de massages.

Règle générale, les rides ne se produisent que dans les peaux sèches. Le premier soin doit donc être de rendre à la peau son onctuosité. Il faut donc un corps gras — une crème très riche. Il faut en plus que cette crème possède les qualités voulues pour régénérer l'épiderme. Or, de toute la gamme des vitamines, seules les VITAMINES F peuvent par application externe combattre efficacement la détérioration de la peau. J'insiste sur ce fait, que depuis que Mlle Dorothy-Linn, M. S. et Mary I. Staphen, Ph. G., savantes américaines, ont découvert l'effet des vitamines F sur la peau, presque toutes les crèmes de beauté ont prétendu être des crèmes vitaminées... et notez qu'elles ne mentaient pas, puisque presque tous les corps gras contiennent des vitamines... mais ce ne sont pas des vitamines F. Ainsi, à l'heure actuelle, on fait grand bruit dans le monde du cosmétique autour des vitamines D — or, les vitamines D sont présentes partout où il y a la moindre trace de saindoux dans une préparation, mais les vitamines D ne fournissent pas à la peau l'élément tonifiant, qui lui manque. Seules, les vitamines F ont cet effet.

Donc, après s'être procuré une crème onctueuse à base de vitamines F, on doit d'abord étaler cette crème sur la surface à traiter, puis faire des frictions légères. Ces frictions doivent durer quelques minutes, mais le vrai massage se fait avec les doigts. On applique la pulpe des doigts à plat sur la peau, en appuyant un peu pour commencer. Pour

plus de commodité, on emploie les deux mains si l'on se masse soi-même. Le principe est d'étaler la peau dans le sens opposé des rides. Ainsi, quand on se masse le front, le mouvement doit commencer au milieu du front et se diriger vers les tempes jusqu'au-dessous de l'extrémité des sourcils; pour les yeux, le mouvement doit partir de la racine interne du nez et se prolonger jusqu'aux derniers plis de la patte d'oie.

Si la crème dont on se sert est une crème de nuit, on peut la laisser jusqu'au lendemain matin, mais si c'est une crème de jour, on doit, le massage terminé, essuyer le visage de façon à laisser une mince couche grasse qu'on recouvre de poudre de riz.

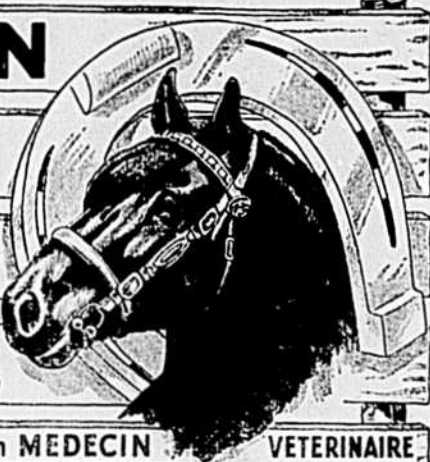
Mon feuillet sur les soins du visage comporte de précieux renseignements. Il vous importait de vous le procurer. Il est d'ailleurs gratuit à toute personne qui m'en adresse la demande accompagnée d'un timbre de 3c. Il en est de même pour mes autres feuillets sur les soins des cheveux, des yeux, des mains, des pieds; sur la transpiration excessive, les poils follets, le développement du buste, la maigreur, la graisse excessive, etc. Indiquez ceux de ces feuillets qui vous intéressent et incluez un timbre de 3c pour chacun. Ils vous seront expédiés gratis dans une enveloppe discrète, ne révélant pas son origine. Adressez vos lettres à "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Cousine Blanche

A VENDRE

Des buggy et voitures d'été à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à J.-E. POTVIN Roberval

LE BON SENS

UNE SERIE
D'ARTICLESECRITE POUR LES
CULTIVATEURSEt Approuvée par un MEDECIN
VETERINAIRE

Voici le dernier numéro d'une série d'articles traitant sur le choix de bons reproducteurs. Ces informations nous ont été fournies par la Brasserie Dawes de Montréal. Si vous désirez vous procurer une copie de leur livret - "Comment élever de bons chevaux", adressez-vous directement à la Brasserie, 740, rue St-Maurice, Montréal. - (Rédacteur).

Dressage et mise au travail du poulain

Dès le moment du sevrage c'est-à-dire entre 4 et 6 mois, le poulain devra être habitué au licou. Si vous l'habituez de bonne heure à se laisser prendre les pieds, cela facilitera le ferrage quand le moment arrivera de procéder à ce soin. Il importe d'user de beaucoup de patience et de douceur avec un poulain et de ne jamais le maltraiter si l'on veut en faire un cheval d'un bon caractère et ardent au travail. Vous devez, par conséquent, procéder au dressage de façon systématique et commencer même quand le jeune animal est encore allaité par sa mère.

Le premier exercice consistera à lui mettre un licou léger pour l'habituer à se laisser conduire. Invitez-le ensuite à vous suivre en lui donnant un commandement bref, tout en tirant sur la corde. S'il se montre têtu, passez la corde autour du cou, enfoncez-la dans l'anneau du licou et tirez sans violence en répétant le commandement de la voix. S'il persiste dans son obstination, passez la corde autour de la poitrine, en arrière du garrot, puis entre les membres antérieurs et dans l'anneau du licou, l'invitant de nouveau à obéir au commandement, tout en l'attirant à vous. Avec le temps, il vous suivra de bon gré et sera préparé lorsqu'il aura atteint l'âge de 2 à 2½ ans à prendre la bride. A la première leçon de bridage, pour lui durcir la bouche, mettez-lui une sangle avec une croupière et rénez-lui modérément.

Ainsi harnaché, laissez le poulain en liberté dans un enclos ou simplement dans une stalle. Il s'habituerait ainsi à manger et boire avec le mors de la bride. Il est bon de recommencer cet exercice plusieurs jours de suite. Comme deuxième exercice, on conduira le jeune cheval avec des guides, lui apprenant à obéir

aux divers commandements que l'on aura soin de toujours donner avec les mêmes mots. Enseignez-lui à rester en place, là où vous l'arrêtez, à tourner à droite, à gauche, et à reculer à la parole. Au début, tirez sur les guides en même temps que vous donnez votre commandement de reculer et, bientôt, il le fera à la parole. Il vous faut montrer beaucoup de patience dans cette partie de l'entraînement. Rappelez-vous vos premiers jours à l'école et soyez patient dans vos enseignements. Il vaut mieux prendre un peu plus de temps pour s'assurer que le poulain comprend tous vos commandements. Il importe de le familiariser avec tous les objets susceptibles de l'effrayer. Si sur la route il voit un objet qui lui est étranger et qui l'effraie, arrêtez-le et laissez-lui considérer à loisir l'objet qui provoque sa crainte; il se rendra ainsi compte par lui-même qu'il n'a pas lieu de s'alarmer.

Le troisième exercice consiste d'atteler le poulain à la voiture, val bien dressé et commode et à les promener tous deux sans voiture dans une cour ou dans un champ. Arrêtez fréquemment l'attelage, faites-le tourner à droite, à gauche, et reculer, afin de familiariser le poulain de plus en plus avec les divers commandements et manœuvres.

Le moment est enfin arrivé d'atteler le poulain à la voiture, avec un cheval docile, bien dressé, franc de collier et qui a bon pas. Vous faites d'abord faire de courtes promenades et, au bout de quelques jours, vous mettez l'attelage à de légères besognes, telles que hersages, ensemencement et autres travaux aratoires sur un sol léger. Vous habituez le poulain graduellement à des travaux plus difficiles, à mesure qu'il tire mieux. Evitez, cependant, de lui imposer des charges trop lourdes et au dessus de

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Québec 9.15 p. m., tous les jours.
De Dolbeau pour Chicoutimi 3.25 a. m., tous les jours.
De Roberval pour Québec 10.58 p. m., tous les jours.
De Roberval pour Chicoutimi 5.01 a. m., tous les jours.
De Roberval pour Dolbeau 12.20 a. m., tous les jours.
De Chambord à Québec (Trains de jours) 6.30 a. m., tous les jours.
11.00 a. m., tous les lundis, mercredi et vendredi.
Prendant effet le 9 mai 1938.
C.-A. LEVESQUE,
Chef de Gare,
ROBERVAL.

ses forces, car vous risqueriez de le rendre rétif.

Un poulain de gros trait qui a été bien alimenté depuis son jeune âge peut être soumis, dès deux ans et demi environ, à des besognes proportionnées à ses forces. L'exercice sera excellent pour lui et favorisera son développement musculaire pourvu qu'on ait soin de ne pas le surcharger. Veillez à ce que le harnais soit bien ajusté à la taille du poulain, surtout le collier, afin d'éviter les blessures. Lavez les épaules d'un jeune poulain, ou de tout cheval qui n'a pas travaillé depuis longtemps avec une légère saumure fraîche, ou encore avec une solution de sulfate de fer d'une demi-once par chopine d'eau. Même de l'eau froide aidera, mais il faut avoir soin de bien assécher les épaules avant de mettre le cheval au trait. S'il se produit des blessures, appliquez la solution de sulfate de fer, ou une solution d'alun, utilisant juste la quantité d'alun que l'eau peut dissoudre.

Pour résumer, si vous voulez élever des chevaux robustes, résistants, bien conformés, de bon caractère et ardents au travail, souvenez-vous des cinq facteurs suivants:-

- 1.- Employez un étalon pur sang et une jument de choix qui a été bien nourrie et bien traitée toute sa vie.
- 2.- Veillez à ce qu'une surveillance intelligente existe à la naissance et que tous les soins hygiéniques requis soient donnés.
- 3.- Voyez à ce que les chevaux aient une bonne nourriture, de l'air pur et de l'exercice en abondance.
- 4.- Faites l'inspection régulière des pieds pour vous assurer qu'ils sont bien d'aplomb.
- 5.- Un dressage patient et méthodique vous donnera les résultats désirés.

FEU M. CHARLES PELLETIER

Père de M. le curé de Péribonka.
Agé de 87 ans.

M. Charles Pelletier, de N.-D. d'Hébertville, est décédé samedi soir, à l'âge de 87 ans. Il était le père de M. l'abbé David Pelletier, curé de Péribonka. M. Pelletier laisse aussi son épouse, dame Delvina Chénard, avec qui il formait le plus "vieux ménage" d'Hébertville, où ils demeuraient depuis 57 ans.

Les funérailles de M. Pelletier ont eu lieu mardi matin à 9 heures à N.-D. d'Hébertville. LE COLON prie M. le curé Pelletier et les autres membres de la famille d'agréer l'expression de ses plus vives sympathies.

DECES DE M. JOHNNY DESMEULES

A CHAMBORD

La mort vient de ravir à sa famille, un vénérable octogénaire dans la personne de M. J. Desmeules, décédé le 26 mai à l'âge de 84 ans. Comme les pionniers le regretté défunt laisse le précieux souvenir d'un rude travailleur et d'un chrétien dans toute la force du mot.

SI NOUS VOULONS FINIR NOTRE CHAIR À TEMPS POUR LA PROCESSION, NOUS DEVONS FAIRE DES HEURES SUPPLEMENTAIRES!!

IL SE PLAINT / ET MOI QUI AI TROIS HEURES DE REPETITION, TOUS LES SOIRS JUSQU'AU 24 JUIN!

UN PETIT COUP DE COEUR / ET TOUT IRA BIEN!

GIN De Kuiper

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHNNY DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

MAISON FONDÉE EN 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

M. le curé William Tremblay chanta le service au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la paroisse et des paroisses environnantes qui venaient donner un dernier témoignage d'estime à cet homme d'honneur et de devoir.

Le corps était porté par ses neveux, MM. Joseph et Egide Desmeules, de St-Joseph d'Alma, Victor Desmeules, de St-Jérôme, Azarias, Luc et Joseph Desmeules, de Chambord.

M. Desmeules laisse pour déplorer sa perte, une fille: Mme Elie Verreault (Aurélia); une belle-fille, Mme F. St-Jean, (Lydia); deux fils, MM. Horace et Aquilas Desmeules; trois beaux-fils, MM. Adélard Rochette, F. St-Jean et Elie Verreault, ainsi qu'un grand nombre d'enfants et d'arrière-petits-enfants.

Nos sympathies à la famille.

CORRIGEONS-NOUS

Coffer, coffer-dam. L'équivalent français de ces deux mots est caisson, grande caisse en tôle ou en charpente employée pour les constructions en maçonnerie sous l'eau.

Le caisson peut être fait de pièces de fer embouties ou de bois embouteillées que l'on enfonce dans le sol pour assurer l'échafaudage d'un ouvrage. Ces pièces s'appellent palplanches, équivalent de sheet-piling.

Dredge. Dredge est un mot anglais dont l'équivalent français est drague.

Il y a des dragues suceuses (pump dredges), des dragues à godets (bucket dredges), des dragues à benne piocheuse, à benne gréneuse (grab-buckets), des dragues à cuiller (power-shovel).

Flange. La pièce de tuyauterie à laquelle on donne parfois, chez nous, le nom anglais de flange porte en français le nom de bride.

La Société du Parler français au Canada, Québec.

N'OUBLIEZ PAS!

Que nous avons toujours en mains un assortiment de Sacs d'épicerie, Sacs à chapeaux, Ficelle, Papier en rouleaux, Papier ciré, etc.



Vigoureuse santé...

qui permet de jouir de la vie. Vous pouvez acquérir cette santé, mesdames. Lequel d'entre vous n'a pas entendu parler, avec avantage, des PILULES MORO, ce bon tonique pour les hommes? Etes-vous fatiguées, affaiblies, épuisées? Manquez-vous d'appétit? Souffrez-vous de douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement? Etes-vous de ces hommes vieillissants avant l'âge? Prenez les PILULES MORO; vous aurez un traitement qui donne des résultats rapides et durables si vous le suivez bien.

Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

POUR QUE LE CHER PETIT NAISSE FORT ET VIGOUREUX...

Avant la naissance du petit être, prenez un soin tout spécial de votre santé, car la santé de votre bébé dépendra entièrement de la vôtre. Si vous êtes faible, languissante, tonifiez-vous avec les bonnes PILULES ROUGES; elles vous donneront la force et la vigueur durant la période de la grossesse et vous amèneront une maladie heureuse. Après la naissance de votre bébé, continuez à prendre les bonnes PILULES ROUGES; elles vous aideront à lui fournir une alimentation riche et généreuse et soutiendront vos forces.

Les bonnes PILULES ROUGES, dont la spécialité est d'enrichir le sang, peuvent faire du bien à toutes les femmes souffrant de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"Je me suis mariée très jeune et presque tout de suite, je me suis trouvée enceinte. J'étais très faible, souvent étourdie. J'ai confié mes angoisses à ma mère, elle me conseilla les PILULES ROUGES. J'en ai pris un traitement de six boîtes à la veille de la naissance de mon premier bébé. J'ai passé cette maladie très facilement et en bien peu de temps, j'étais sur pied et très bien. Depuis, j'ai eu plusieurs enfants et c'est toujours avec les PILULES ROUGES que je me suis préparée à passer cette secousse. Je tiens à les recommander; parce qu'elles m'ont fait tant de bien à moi, je suis

sûre qu'elles pourront aider d'autres femmes qui se sentent faibles et déprimées à la veille d'une naissance. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été."

(Signé) — Mme OSCAR PILON, Ste-Anne de Bellevue, P.Q.

Témoin (Signé) — Y.P.

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PRENEZ DES FORCES

en prenant les bonnes

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

Cartes Professionnelles

GEORGES POTVIN, B.A., L.L.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

ROBERVAL, — P. Qué.

Bureau en face du Palais de Justice (Edifice Mme J.-Elz. Fortin)
Bureau à DOLBEAU: le jeudi de chaque semaine.

CYRILLE POTVIN, B.A., L.L.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

ROBERVAL, — P. Qué.

Bureau: Haut du magasin J.-E. Potvin
Bureau ouvert le mercredi à la Station d'Hébertville.

Docteur H.-D. BRASSARD

Spécialité: CHIRURGIE

CONSULTATIONS:

Au bureau:

De: 8 à 9 hres a. m.
1½ à 5 hres p. m.
6 à 8½ hres p. m.

A l'Hôtel-Dieu de Roberval:

Tous les jours
de 9 à 12 hres a. m.

— Téléphone 105 —

ROBERVAL, — P. Qué.

ERROL LINDSAY

Notaire

ROBERVAL, P. Q.

BERGERON & BERGERON

Avocats et Procureurs

ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, C. R.

Avocat

ROBERVAL, P. Q.

W.-HYDOLA GIRARD

Avocat

Bureau en face de Côté, Boivin & Cie

ROBERVAL, P. Q.

LEONCE LEVESQUE, Notaire

B. A. L.L. L.

ROBERVAL, P. Q.

Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

JOS.-ALFRED DION

Avocat

Bureau dans sa résidence privée

ROBERVAL, P. Q.

ARTHUR LEFEBVRE

AVOCAT

Ancien bureau de Lefebvre & Lefebvre

ROBERVAL, P. Q.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée

MANUFACTURIERS de PORTES et CHASSIS

Propriétaires de Moulins à scie

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE DE TOUTES SORTES
LATTES, BARDEAUX, etc.

Commandes par la malle exécutées promptement

Rue Paradis, ROBERVAL, Qué.

LA ROUTE

(Suite de la 1ère page)

La résolution adoptée à cette assemblée demande la construction de cette route en ligne directe par le plus court tracé entre ces deux points.

Vous savez comme moi qu'il a été impossible de faire adopter une résolution unanime en faveur de l'un et de l'autre des tracés soumis, et que la résolution adoptée résume bien l'état d'esprit et le sens de la décision adoptée, en remettant à l'Honorable Ministre de la Voirie le soin de déterminer lequel des deux tracés répond le mieux aux intérêts du comté et de la Province.

J'ai assisté à l'assemblée de la C. de C. également le 8 courant à Normandin. Le procès verbal indique bien ce qui suit au sujet de la route: Sur la question de la route La Tuque-Roberval, après un éloquent discours par M. Frs Tremblay, maire du village Lac Bouchette, en faveur du tracé de la Bostonnais, la résolution suivante a été adoptée.

Vous savez sans doute que l'expression de la route La Tuque-Roberval veut toujours dire la région du St-Maurice et la région Roberval.

Je n'ai pas protesté avant aujourd'hui, parce que je voulais me rendre compte à l'assemblée du 8 à Normandin, que le procès-verbal rapportait exactement les dispositions de l'assemblée du 6 mai dernier et comme je le mentionne plus haut, celui-ci corrobore ce qui s'est passé à l'assemblée. Avant cette assem-

blée du 8 juin, j'ai rencontré le procureur et le second de cette résolution, de même que le Président de la Chambre, et tous ont catégoriquement déclaré que le sens de la résolution indique bien que c'est à l'Honorable Ministre de la Voirie qu'il appartient de décider lequel des deux tracés est le plus avantageux.

Pour moi, j'ai travaillé en faveur de ce projet de la Bostonnais depuis deux ans, sans rétribution, sans autre ambition que celle de procurer un avantage qui semble nous revenir naturellement, et après tant de travail, l'article paru dans votre journal me discrédite et me diminue dans l'estime de mes concitoyens et cela injustement parce que je n'ai jamais été en faveur, comme le dit cet article être, pour le tracé de la Croche et abandonner le tracé de la Bostonnais et c'est pourquoi je proteste énergiquement et vous demande de bien vouloir publier.

Veillez bien me croire, Cher Monsieur,
Votre tout dévoué,
J.-F. Tremblay, Maire
Lac Bouchette.

COMMENTAIRES:

Nous n'avons certainement pas l'intention d'entretenir une polémique avec notre ami M. Tremblay, au sujet de cette question de route, que nous considérons décidée quant au tracé à l'unanimité des membres de la Chambre de Commerce du comté de Roberval, tel que nous l'avons rapporté dans l'article du 27 mai dernier, et décidée aussi par les intéressés de la région du St-Maurice. Il est clair et évident

que ces derniers, comme notre comté, veulent le tracé La Tuque-Roberval par la Croche.

A tout événement, il nous faut ajouter quelques explications, à la lettre de M. Tremblay, qu'il a écrit, dit-il, dans le but de faire une rectification.

On ne peut certainement pas nous faire admettre une rectification, à une chose qui est exacte, et dont les faits et écrits sont à l'appui de notre prétention.

Nous avons prétendu dans notre article du 27 mai dernier, qu'il y avait unanimité concernant cette route, sur le tracé par la Croche, c'est-à-dire La Tuque-Roberval, et conséquemment nous soutenons qu'il y avait unanimité, et comme première preuve à l'appui, nous reproduisons le texte entier et véritable du procès-verbal de l'assemblée de la Chambre de Commerce du 6 mai dernier. Voici ce texte:

Route La Tuque-Roberval
"Une longue discussion s'engage sur ce sujet.

"M. le Maire Frs Tremblay fait un éloquent plaidoyer en faveur du tracé de la Bostonnais via Lac Bouchette. Il est appuyé par le notaire Fortin.

"M. Armand Lévesque parle en faveur du tracé de Roberval via La Croche et donne certains renseignements que la Chambre apprécie.

"Finalement une entente est faite sur le projet de Roberval-La Tuque par la résolution suivante:

RESOLUTION

Après une intéressante discussion,

"M. le Maire J.-A. Fortin, de Chambord, propose,

"Secondé par M. Antoine Marcotte, de Roberval,

"Que la Chambre de Commerce de Roberval (comté) réitère son approbation formelle du projet de la route Roberval-La Tuque en ligne directe par le plus court tracé entre ces deux points. Adopté."

Cet extrait prouve donc clairement que deux projets étaient sous discussion: La Bostonnais, via Lac Bouchette, et La Tuque-Roberval, via La Croche. Après entente, la résolution spécifie La Tuque-Roberval, qui veut dire sans aucun doute via La Croche. Et la résolution va plus loin, elle spécifie par le plus court tracé entre ces deux points (La Tuque-Roberval).

Contrairement à la prétention de M. Tremblay, quant on mentionne La Tuque-Roberval, cela ne veut pas toujours dire la région du St-Maurice et la région Roberval. Dans le cas de la présente résolution cela veut dire La Tuque comme point pour la région du St-Maurice et Roberval comme autre point pour la région de Roberval. Si la Chambre avait été favorable au tracé par la Bostonnais, on aurait mentionné comme point "Lac Bouchette".

Le soussigné, en effet, était présent à cette réunion de la Chambre de Commerce, et c'est pourquoi, nous sommes en mesure de rapporter aujourd'hui quelques faits qui vont encore confirmer notre prétention qu'il y a eu unanimité, pour le tracé La Croche.

Nous admettons d'abord que vous avez fait un très bel exposé du projet par la Bostonnais; c'était votre droit de travailler dans l'intérêt de votre Municipalité et nous ne pouvons que vous en féliciter. Cependant, après longue discussion, il a été question de laisser le Gouvernement libre de choisir le tracé. On a alors amené comme argument que c'était là un mauvais procédé, car on exposait la région à ne pas avoir de route du tout, ou à faire retarder la construction. On a dit clairement: les ministres nous déclarent "Entendez-vous sur le tracé et la construction se décidera ensuite".

C'est alors que M. le notaire Fortin a pris la parole et a dit en substance ceci: "Je reconnais qu'il y a peut-être danger de tout perdre ou de risquer un retard considérable pour la construction de notre route, et sous les circonstances, je me rallie au tracé que nous travaillons depuis longtemps. Cependant, a-t-il ajouté, j'escompte que cette Chambre nous aidera en temps opportun pour obtenir un embranchement avec le Lac Bouchette. Cet appui futur fut promis verbalement.

Monsieur Tremblay, constatez par ces quelques faits que je rappelle et dont il se souvient sans doute que M. Fortin a renoncé au tracé de la Bostonnais qu'il appuyait pour donner son

VOTRE BANQUIER NE PEUT PAS FAIRE DES MIRACLES

Il y aurait, dans tout le Canada, plus de banques que d'épaves, si les banques pouvaient accomplir le miracle de "créer" des instruments de paiement, c'est-à-dire de les tirer de rien.

On confond facilement deux choses fort différentes:

- (a) les opérations des banques commerciales,
- (b) le régime monétaire d'une nation.

Le rôle des banques commerciales consiste à sauvegarder l'épargne et à faire des prêts et du crédit.

Dans tous les pays, le régime monétaire relève de l'État.

Les banques à charte financent la production et le commerce.

La politique monétaire d'un pays est de la compétence du gouvernement national, ou d'une banque centrale à laquelle il la confie.

Le parlement du Dominion a établi en 1934 une banque centrale, la Banque du Canada. Les objets de cet institut sont énoncés dans l'exposé des motifs de la loi qui l'a créé:

"Régler le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, contrôler et protéger la valeur extérieure de l'étalon monétaire national et mitiger, par son influence, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi de la main-d'œuvre, autant que possible dans le cadre de l'action monétaire, et généralement favoriser la prospérité économique et financière du Dominion".

Il n'appartient qu'au gouvernement de déterminer la politique monétaire d'une nation.

Imprimer du papier-monnaie, sous quelque nom que ce soit, sans aucun rapport avec le volume de la production, augmenterait le prix de tout ce que vous achetez. Une Canadienne qui habite l'Allemagne au moment de la période d'inflation, en 1923, a dû payer un manteau 65,000,000 de marks; plus tard, un timbre-poste lui coûtait 1,000,000,000 de marks!

Les opérations des banques commerciales sont une chose et les opérations d'une banque centrale en sont une autre.

Une banque commerciale reçoit des dépôts. Il y en a deux catégories, que l'on appelle communément "dépôts d'épargne" et "dépôts courants". Supposons que vous soyez ouvrier ou cultivateur. Après avoir payé toutes vos dépenses à même votre salaire ou le produit de votre récolte, il vous reste quelques dollars. Comme vous ne voulez pas les dépenser tout de suite, vous les déposez dans un compte d'épargne.

C'est là un dépôt d'épargne. Supposons maintenant que vous soyez marchand. Vous avez à payer vos frais, au jour le jour; aussi maintenez-vous toujours un solde créditeur à votre compte, sur lequel vous tirez des chèques, selon les exigences de vos affaires. C'est là un compte courant.

Supposons que vous ayez \$100 à ce compte et qu'il vous faille \$1,000 pour acquitter des factures. Vous empruntez cette somme à la banque. Vous donnez votre billet au gérant, qui inscrit \$1,000 au crédit de votre compte courant, comme si c'était un dépôt. Votre solde est immédiatement porté à \$1,100, — la somme de \$1,000 provenant directement d'un prêt.

Cette écriture au crédit diffère d'un dépôt d'épargne en ceci que vous entendez dépenser cette somme tout de suite. Vous

émettez immédiatement des chèques en contre-partie. Vous avez emprunté de l'argent pour les fins de votre entreprise et vous êtes disposé à payer des intérêts parce que vous avez fait une opération profitable. Cette somme de \$1,000 aura bientôt été dépensée.

Pendant la plus grande partie du terme de votre emprunt, votre dépôt est au plus bas. Ensuite, en vue de l'échéance de votre billet, vous amassez de l'argent afin d'en rembourser le montant. Votre dépôt atteint de nouveau son point le plus élevé.

Alors, vous remboursez. Votre dépôt se trouve ramené au montant auquel il s'établissait à l'origine, soit \$100, plus le bénéfice que vous avez réalisé au moyen de l'argent que vous avez emprunté.

Que les dépôts des banques soient des dépôts d'épargne ou des dépôts courants, votre banque doit conserver des disponibilités de caisse suffisantes pour faire face aux demandes de retrait qui lui sont faites au jour le jour.

Lorsque les prêts augmentent, non seulement les retraits s'accroissent, comme on l'a vu dans le cas de votre emprunt de \$1,000, mais les disponibilités de caisse de votre banque diminuent, relativement à la somme des dépôts.

Une banque ne doit pas étendre indûment ses opérations de prêt, car alors ses disponibilités tomberaient au-dessous de la proportion qui, à la lumière de l'expérience, s'est avérée nécessaire à la satisfaction des demandes des déposants, au jour le jour. Ce fait met, en quelque sorte, un frein automatique aux prêts excessifs.

On ne peut prévoir à quel moment vous vous présenterez à votre banque pour retirer votre dépôt; mais votre banque doit toujours être en état de vous rembourser intégralement, en espèces, lorsque vous le réclamez.

LES BANQUES À CHARTES DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.

approbation à celui de La Croche, (La Tuque-Roberval), et ce, dans l'intérêt de la région, a-t-il déclaré formellement. Ces faits que je résume sont puisés sur des notes sténographiques et non de mémoire.

Conséquemment, la résolution dont nous donnons de nouveau le texte ci-dessus a été adoptée.

Aucune contre proposition n'a été faite, ni par M. Tremblay, ni par d'autre. Le vote de M. Tremblay n'a pas été enregistré contre, ni il a déclaré qu'il n'appuyait pas la résolution. En résumé elle fut donc adoptée à l'unanimité et lorsque nous l'avons déclaré dans notre article du 27 mai, c'était vrai. Comme conséquence, la rectification de M. Tremblay n'a pas sa raison d'être. Si intérieurement, il était contre, il ne l'a aucunement indiqué après l'adoption de la résolution et il nous était impossible de le deviner. Bien plus, à la réunion du 8 juin dernier à Normandin, lorsque le procès-verbal fut adopté, M. Tremblay était présent, et encore là il ne s'est pas opposé à l'adoption de la résolution.

Il est donc évident, par le texte de la résolution même et les faits, que la Chambre a donné son approbation formelle au tracé La Tuque-Roberval, par la Croche. C'est indiscutable, et le soussigné est tellement convaincu, qu'il ne peut admettre la prétendue "rectification" de M. Tremblay.

Cependant, le soussigné tient à faire remarquer spécialement qu'il ne trouve rien dans son article du 27 mai, rapportant la décision de la Chambre de Commerce, qui puisse nuire à M. Tremblay et le diminuer dans l'estime de ses concitoyens.

Nous avons conclu que la décision de la Chambre est dans l'intérêt du comté tout simplement et avons trouvé qu'elle était juste.

L'écrit est là et il fait preuve, même si l'on ne veut pas tenir compte de la discussion qui l'a précédé.

Jules-H. LECLERC.

LA SEMAINE PROVINCIALE

Une loterie provinciale

Aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet, le premier ministre a répondu que l'établissement d'une loterie provinciale ne serait pas nuisible au relèvement économique de certaines institutions d'assistance publique et de maisons d'éducation.

"Il y a quelques années", déclarait l'hon. M. Duplessis, "la législature provinciale de Québec a passé une loi pour se déclarer en faveur de l'établissement d'une loterie d'Etat dans la province de Québec pour que les profits recueillis la soient employés à des fins éducationnelles ou d'assistance publique. Le gouvernement provincial de Québec s'est donc prononcé là-dessus. Actuellement, le gouvernement d'Ottawa étudie la question.

"Voici, à ce sujet, la suggestion que je fais: il y a moyen de résoudre la question en tenant compte de l'opinion des provinces du Dominion. La loi du dimanche, qui voit à punir les infractions à l'observance du dimanche, comporte une importance sociale et morale plus grande que celle qui s'applique aux loteries. Or, la loi décreta qu'aucune poursuite ne peut être intentée sans le consentement du Procureur-général. Si donc, pour la loi de l'observance du dimanche, on a donné au Procureur général la permission de se prononcer et de prendre des poursuites, en matière de loteries la même latitude doit être donnée au Procureur-général. De la sorte, chaque gouvernement prendrait sa responsabilité."

En 1934, l'hon. M. Duplessis votait en faveur de la loi autorisant l'organisation d'une loterie dans la province de Québec. Cependant, la loi n'a pu être mise en vigueur parce que l'établissement des loteries relève du pouvoir fédéral. Quand il donnera aux provinces la permission d'en organiser chez-elles, la province de Québec bénéficiera donc de ce pouvoir. Le bill passé à ce sujet en 1934 mentionne que le produit de la loterie, après déduction des montants déterminés pour acquitter les dépenses d'organisation et des autres dépenses incidentes, devra être consacré à des fins éducationnelles ou d'assistance publique.

La loi prévoit également l'organisation d'une comptabilité spéciale qui sera tenue au Département du Trésor et la création d'un service ou département pour s'occuper de l'organisation et du fonctionnement des loteries. La province de Québec est donc prête à établir ici une loterie provinciale dont les profits serviraient à aider certaines de nos maisons d'éducation, l'Université de Montréal, notamment. Cependant la tenue de loteries est prohibée au pays par un



Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

statut du parlement du Canada. Si Ottawa légifère dans le sens contraire, il serait opportun, comme l'a suggéré, l'hon. M. Duplessis, de laisser au Procureur général de chaque province le soin de voir à l'organisation et au bon fonctionnement des loteries provinciales.

CHAMBRE AGRICOLE PROVINCIALE

L'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, annonce que la Chambre agricole provinciale sera formée sixante jours après l'adoption de la loi créant cet organisme.

Rapportons que la Chambre agricole sera composée de 15 membres chargés de représenter les intérêts de l'agriculture, d'étudier les problèmes agricoles et d'aider à leur solution.

A date, le ministre de l'Agriculture a reçu des suggestions pour la formation de la Chambre agricole. On peut supposer que les membres de cet organisme sont choisis. D'après la loi, aucun d'eux ne touchera de salaire. Le gouvernement pourra cependant payer leurs dépenses de voyages.

L'Université de Montréal

Le comité chargé de faire enquête sur la situation financière de l'Université de Montréal vient de faire son rapport au Premier Ministre. Ce comité, formé d'hommes compétents, a été chargé par le gouvernement de faire enquête, d'étudier la question, et de faire des suggestions. Ce rapport sera probablement rendu public prochainement. En attendant une solution définitive, le gouvernement Duplessis est venu au secours de l'Université au moyen d'octrois.

TERRE A VENDRE A PERIBONKA

Magnifique Ferme à vendre située à 1½ mille du village de Peribonka, ayant 150 acres de terre en culture.

A de très bonnes conditions Pour plus de détails, s'adresser à J. E. POTVIN,

Marchand en Gros, Roberval

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

VOICI LA DOW
BIÈRE OLD STOCK

PARCE QUE—
LA BIÈRE EST MEILLEURE
QUAND C'EST DE LA DOW

Voyez ce que vous obtenez!

1. Clavigraphie REMINGTON Portatif
2. Mallette
3. Livre d'Instructions



Vous pouvez faire de l'argent, si vous connaissez la clavigraphie — surtout si vous possédez un clavigraphie. Cette offre comprend un Clavigraphie Remington Portatif, modèle ordinaire, avec toutes les caractéristiques essentielles pour travailler vite et proprement. Garantie d'un an. Ecrivez aujourd'hui ou envoyez le coupon ci-dessous.

J.-DONAT LECLERC
ROBERVAL, P. Q.J.-DONAT LECLERC
ROBERVAL, P. Q.

Envoyez-moi des détails sur votre offre de Clavigraphie Portatif.

Nom

Adresse

NL

APPRENEZ
la
CLAVIGRAPHIE

\$4
par mois

LES EXAMENS DU CERTIFICAT DES ETUDES DE LA SIXIEME ET HUITIEME ANNEE.

Depuis hier siège à l'Ecole Normale de cette ville le Bureau de Correction du Certificat d'études pour les élèves de toute la région Saguenay-Québec, ayant subi leurs examens lundi et mardi de cette semaine. Une soixantaine de correcteurs sont à l'œuvre et ce travail de correction d'environ 15000 copies ne finira que samedi matin. Les résultats à espérer semblent bons.

Sont présents à ce Bureau, M. J.-Ed. Boily, inspecteur régional, sous la présidence duquel il se tient, MM. les inspecteurs d'écoles de district. A. A. Letarte, de Québec, J. E. Desgagné, de Baie St-Paul, Chs P. Plamondon, de Québec, M. J. A. Rochefort, de Kénogami, L. J. Côté, de St-Jérôme, Chs Ed. Boily, de St-Félicien et Ulysse Larouche de Chicoutimi, et les représentants de différentes maisons de Québec, Charlevoix, Chicoutimi, Kénogami, Arvida, Jonquière, Dolbeau, Isle Maligne, St-Gédéon, Normandin, St-Félicien, Lac Edouard, St-Frs de Sales, St-Bruno, Port Alfred, etc., etc.

Le nombre des élèves qui ont subi ces examens est de 1500.

LA JOURNEE DU CENTENAIRE A ROBerval

Plusieurs personnes s'informent quand aura lieu la journée du Centenaire à Roberval. Comme notre journal l'a annoncé, cette fête devait avoir lieu le 27, soit le lendemain du grand jour du Congrès Eucharistique. On ne trouve guère cette date convenable et avec raison. Pour en avoir le cœur net, nous nous sommes adressés à M. J.-Ed. Boily, I. R., qui est un des vice-présidents du Comité général et président du Comité Local du Centenaire. M. Boily nous a assuré que cette date sera certainement changée et que le 28 sera tout probablement choisi. Des comités de dames et de messieurs seront nommés ces jours-ci pour l'organisation de cette journée qui sera rendue aussi attrayante que possible. Nous savons particulièrement que des chœurs de chant, de la danse en plein air, de la belle musique, des parades de pageants, etc., seront organisés pour faire de cette fête une vraie fête populaire. Que les dames et les demoiselles se préparent de jolis costumes aux couleurs du Centenaire, ainsi que les messieurs qui ont de l'initiative et c'est la chose qui manque le moins à Roberval.

Nous en donnerons le programme la semaine prochaine.

L'HON. AD. GODBOUT RESTE LE CHEF DU PARTI LIBERAL

Il est le choix unanime de la convention qui s'est tenue à Québec vendredi et samedi derniers.

L'hon. Adélard Godbout a été choisi, samedi après-midi, chef du parti libéral provincial, par la convention unanime de quelques neuf cents délégués qui représentaient au congrès de Québec les électeurs libéraux de tous les comtés de la province.

L'ancien premier ministre de la province, agronome de sa profession, a été élu par acclamation après que M. T. D. Bouchard eût décliné l'honneur d'être candidat.

La convention a adopté à l'unanimité une résolution demandant l'établissement de l'assurance-chômage. On a émis l'opinion que ce but pouvait être atteint sans aucunement léser le principe de l'autonomie provinciale.

Le parti libéral a de nouveau professé sa foi au système démocratique et s'est opposé au communisme, au fascisme et au nazisme.

Les délégués ont en outre adopté une résolution demandant la création d'une imprimerie gouvernementale.

On demande de plus le rappel de la présente loi des salaires raisonnables, ce dernier devant être remplacé par un organisme qui représenterait les patrons et les ouvriers.

Dans une autre résolution les délégués demandent aussi le rappel de l'ordonnance No 4. Et, enfin, le parti libéral a fait la promesse d'accorder le droit de suffrage à l'élément féminin.

FETES DU CENTENAIRE A HEBERTVILLE

De magnifiques fêtes se sont déroulées dimanche dernier à Hébertville, à l'occasion du Centenaire.

Une foule énorme assistait et vers une heure on a pu voir arriver, sur le lac Kénogami, à 6 milles d'Hébertville, le curé Hébert et ses 44 colons, en canot.

De là on s'est rendu au village en parade. Le curé Hébert, représenté par M. l'abbé Jérôme Gagnon, curé de St-Wilbrod, était à la tête du défilé, suivi de ses 44 colons. Venaient ensuite les sept paroisses sœurs: Hébertville Village, Hébert, Station Ste-Croix, St-Jérôme, St-Joseph d'Alma, St-Gédéon, et St-Bruno. Chacune de ces paroisses était représentée par des jeunes filles portant le costume du Centenaire, différent pour chaque paroisse.

Le défilé s'arrêta sur le terrain en face de l'église où il y eut de nombreux discours, entr'autres par le curé Hébert, des

Docteur RENÉ BRASSARD MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAU: Chez M. Luc Simard, dans l'ancien bureau du Dr Huard.
A l'Hôtel-Dieu de Roberval
Téléphone No. 175
ROBERVAL, P. Q.

Docteur PAUL BRASSARD MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAU: Chez M. David Neron, en face du Couvent
A l'Hôtel-Dieu de Roberval.
Téléphone No. 274
ROBERVAL, P. Q.

PLOMBIER

M. Jos-Edouard Lavoie, plombier, tient à aviser sa clientèle qu'il est maintenant à l'emploi de M.M. Binet et Frère et qu'il a sa résidence privée en haut de chez M. Isidore Villeneuve.

LA CIRCULATION A ROBerval

Arrêt obligatoire des véhicules à traction animale et automobiles.

Le Conseil de Ville de Roberval tient à donner un dernier avis au public que l'arrêt est obligatoire aux coins des rues où des enseignes ont été placées avec mots: "Arrêtez -- Stop". D'autres enseignes seront placées. On posera prochainement, en différents endroits, des enseignes avec mention: "Défense de stationner -- No Parking".

On doit se soumettre à ces indications sous peine d'amende.

Des aujourd'hui, ceux qui ne s'y conforment pas sont exposés à l'amende, sans autre avis.

Nous désirons attirer spécialement l'attention du public sur le fait qu'il n'y a pas que les automobilistes qui sont affectés; mais les voitures à traction animale sont aussi obligées de suivre ce règlement en vigueur.

On veut donc bien le respecter et tout le monde, car c'est toujours ennuyeux de se faire prendre en défaut.

TAXI

Pour voyage de toutes sortes, avec chauffeur prudent et d'expérience, appelez au Téléphone No 207, char sept passagers.

Léopold GUAY,
ROBERVAL.

SEPULTURE

Le 12 juin a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Marie-Della-Huguette, âgée de 3 mois, fille de M. et Mme Arthur Bolduc, de St-Jean de Brébeuf.

RAFFLE D'UN VOYAGE GRATIS AU CONGRES

La raffle d'un Voyage gratuit au Congrès Eucharistique de Québec faite au profit du Sanatorium de Roberval a remporté la somme de \$107.60.

L'heureux gagnant est M. Jean-Joseph Bouchard, marchand, de Jonquières.

Les Religieuses Hospitalières remercient sincèrement les Messieurs Dames et Demeiselles qui se sont dévoués à la vente des billets, ainsi que toutes les personnes qui en ont généreusement achetées.

Docteur François Letarte SPÉCIALISTE

YEUX, NEZ, OREILLES et GORGE

Le DOCTEUR LETARTE, ex-élève des hôpitaux de Londres, de Paris et de Bordeaux, est attaché au service de l'Hôtel-Dieu St-Michel et du Sanatorium de Roberval.

LE DOCTEUR LETARTE tient ses bureaux à l'Hôtel-Dieu St-Michel, dans les ANCIENS APPARTEMENTS DE L'UNITÉ SANITAIRE.

CONSULTATIONS:

9 hres à 12 hres A. M. 2 hres à 5 1/2 hres P. M.
7 hres à 8 1/2 hres P. M. Dimanche: 10 à 12 hres A. M.
Téléphone 240

Réduction très spéciale AU SYNDICAT DE ROBerval

J. B. DUMONT, propriétaire
SPÉCIALITÉ POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Vu le retard des affaires, par le manque d'argent, j'ai décidé de prolonger ma GRANDE VENTE jusqu'au 30 JUIN, afin de faire bénéficier toutes les classes d'acheteurs, qui n'ont pu venir profiter de la VRAIE REDUCTION que j'offre à l'occasion des Grandes Fêtes Patriotiques de 1938.

VOUS POUVEZ DONC VOUS PROCURER LES MARCHANDISES LES PLUS BELLES, A DES PRIX TRES BAS.

J'ai à vous offrir 150 HABITS, des plus nouveaux styles, à partir de \$8.90.

70 HABITS pour garçons, à partir de \$1.60.

18 lignes de CHAUSSURES pour hommes, à partir de \$1.49.

Un lot pour garçons à partir de 98c.

Un lot de belles CRAVATES, à partir de 12c.

450 CHEMISES des plus nouveaux patrons, à partir de 55c.

Les mêmes réductions seront faites dans toutes les autres lignes, qu'il serait trop long de mentionner, vu le manque d'espace. VENEZ VOUS CONVAINCRE DES AUBAINES QUI VOUS SERONT OFFERTES ET ENCOURAGEZ LE COMMERCE CANADIEN.

PHOTOGRAPHIE DE PREMIERE QUALITE
Un agrandissement de 5x7
de 50c
avec chaque portrait
imprimé en 10c
impression de 10c
service de 10c
station d'automobiles
Station d'automobiles
Station d'automobiles

AVIS

Province de Québec,
District de Roberval.

Hébertville Station, 27 mai 1938

Je donne avis, par les présentes, à qui que ce soit, que je ne me tiens responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, dame Marie-Anne Maltais, ou Marie-Ange.

GERARD HUDON,
Hébertville Station,
Co. Lac St-Jean.

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FERI FACIAS DE TERRIS.

Canada,

Province de Québec,

District de Roberval,

No. 8840

DAME YVONNE BILO-

DEAU, épouse séparée de biens

de Louis-J. Elzéar Guérin, cultivateur de St-Edmond des Plaines, comté de Roberval, dans le district de Roberval, demanderesse: vs LOUIS-J. ELZÉAR GUERIN, de St-Edmond des Plaines, comté de Roberval, dans le district de Roberval, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur.

Le lot de terre connu et désigné sous le Numéro douze (No 12) du septième Rang au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Girard, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Edmond des Plaines, comté de Roberval, dans le district de Roberval, le VINGT-HUITIEME jour du mois de JUIN (1938), à DIX heures de l'avant-midi.

Bureau du shérif.

Le shérif,

JOS. HARVEY

Roberval, ce 14 mai 1938.

IL PRONONCE

SES DERNIERS VOEUX

M. Paul-Henri Boily, fils de M. et Mme Louis Boily, de Roberval, des Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu, de Montréal, a prononcé ses derniers vœux le Jour de l'Ascension.

A cette occasion, une cérémonie touchante a eu lieu. Les parents du religieux: M. et Mme Louis Boily, son frère et sa sœur: M. Aurélien et Mlle Gertrude Boily, y assistaient, ainsi que tous les membres de la communauté. Après la cérémonie un banquet était offert à tous les religieux et parents.

Les RR. FF. Ouellet, fils de M. et Mme Paul Ouellet, et Lavoie, fils de M. et Mme Cléopha Lavoie, de Roberval, ont assisté le nouveau frère.

Dix-huit de nos jeunes de la région sont dans cette communauté à St-Jean de Dieu de Montréal.

Nous souhaitons longue vie au nouveau Frère.

G. GUERARD, N. P.

A LA RADIO

Mlles Gertrude Gagnon, Bérangette Martel, Thérèse Têtu et Mariette Larouche, de Roberval, ont donné lundi dernier, au poste de radio C R C S de Chicoutimi, un magnifique concert et avec un succès qui fait certainement honneur à notre ville.

AVIS

de Succession Adhémar Gagné
Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Adhémar Gagné, en son vivant de Hébertville Station, dans le comté de Lac St-Jean, Inspecteur de fromageries-beurreries, sont requises de produire leurs comptes dûment attestés; et les personnes qui doivent à la dite succession sont priées de régler sans délai au bureau du soussigné ou avec Madame Adhémar Gagné.

Hébertville Station, le 14 juin 1938.

G. GUERARD, N. P.

Côté, Boivin & Cie Inc

ROBERVAL, P. Q.

Marchands en gros

Epicerie, Provisions,
Vaisselle, Ferronnerie, etc.

Distributeurs d'Automobiles

CHEVROLET, OLDSMOBILE

PONTIAC et BUICK

Camions Chevrolet, Maple Leaf et G.M.C.

Dépositaires de la Laveuse "Speed Queen"
POUR LE COMTE DE ROBerval

J. E. POTVIN Roberval

MARCHAND EN GROS



Epicerie, Provisions,
Ferronneries, Vaisselle,
Matériaux de construction,
Peinture et Vernis
de toutes sortes.

GRAINS et GRAINES

Vendons les Pneus
"ATLAS"

Agent de la Lampe à
Air et à Pétrole
"ALADDIN".

CHARBON ANTHRACITE

A VENDRE

Un bon stock de diverses lignes de marchandises telles que lingerie, librairie, etc., etc.

Messieurs les Marchands qui désirez acheter un Stock, il y a une vraie aubaine pour vous. Ceux que cette annonce intéresse, venez voir le stock, consulter la liste d'inventaire et faire vos propositions. Il nous faut tout vendre en très court temps.

Aussi à vendre, amueblement de magasin, de maison privée etc., etc.

S'adresser à

Mme J.-A. CLAVEAU

et J.-L. BOLDUC

St-Jean de Brébeuf, Roberval

MESDAMES

ET MESDEMOISELLES

Rendez-vous au "Salon Rose" de Roberval. Vous pouvez avoir des Permanents avec machine sans fils, permanents sans machine et permanents "Parymode".

Permanents "Parymode", préparation spéciale pour cheveux difficiles.

Tous sont garantis et donnent droit à une ondulation gratuite ou à un manucure.

La plus cordiale bienvenue à toutes.

SALON ROSE

chez M. J.-A. Brassard

Roberval.

FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession du Rév. Frère André.

Dame A. A.

Chambord.

ASSEMBLEE

A ROBerval

La Société St-Jean Baptiste

Une assemblée des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Roberval aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, dimanche le 19 du courant, à 1 1/2 hres de l'après-midi. Tous sont priés d'être présents.

J.-Ed. BOILY

Président.

NOTES SOCIALES

M. Herménégilde Harvey, menuisier, et sa sœur Mlle Marie-Louise Harvey, de cette ville, sont allés à Hébertville chez leurs parents dimanche dernier à l'occasion des Fêtes du Centenaire à cet endroit.

Son honneur le maire M. Ilas Gagnon, de Roberval, est revenu mardi d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. et Mme Henri Duperré, M. Philippe Duperré, de cette ville, sont actuellement à Chicoutimi, chez leurs parents.

L'hon. E. Moreau, C. L., et M. et Mme Léonce Lévesque, N. P., ainsi que M. Georges Potvin, avocat, de cette ville, sont reve-



PROPRIETE A VENDRE

Pour cause de départ. Bon poste de commerce, magasin et logement. Un bon marché pour un acheteur prompt et sérieux.

S'adresser à:

J.-L. BOLDUC, Roberval

nus de Québec où ils ont assisté à la convention libérale provinciale.

—M. Charles Painchaud, entrepreneur-peintre et décorateur, petit-fils de Pierre Guimond, un des premiers colons d'Hébertville et natif lui-même d'Hébertville, ainsi que son épouse, sont actuellement de passage dans la région à l'occasion des Fêtes du Centenaire et visitent leurs nombreux parents. Ils ont fait le tour du lac et sont arrivés à Roberval, saluer leur cousin, M. Herménégilde Harvey, menuisier. Ils retourneront prochainement à Lewiston (Maine). Etats-Unis où ils demeurent depuis grand nombre d'années.

—M. et Mme S. Weiss, de Normandin, sont passés à Roberval cette semaine en route pour un voyage aux Etats-Unis.

—M. Haldage Laflamme, commerçant, de St-Félicien, était de passage à Roberval cette semaine en route pour un voyage aux Etats-Unis en automobile.

—M. et Mme Idas Dufour, M. et Mme Jules Dufour, MM. Antonio et René Dufour, Mlles Yvette Morin, de Roberval et Bertha Lindsay, de St-Prime, sont revenus de Montréal où ils ont assisté aux funérailles de Mme Edouard Grenier.

CANADIAN INDUSTRIES
GIL
LIMITED

PEINTURES

● "Cilux" est l'Email remarquable, durable, à séchage rapide, possédant beaucoup de corps, pour usage à la maison — on l'emploie à des centaines de travaux d'embellissement et de protection dans la maison. C'est un triomphe des recherches C-I-L. D'emploi facile, il représente un des nombreux produits C-I-L — chacun fabriqué pour convenir exactement au but auquel on le destine!

HARDWARE

ASSURÉMENT!
C-I-L CONNAIT
VRAIMENT LES
PEINTURES...
VOILÀ L'ENSEI-
GNE D'UN BON
MARCHAND DE
PEINTURES

● C-I-L? N'EST-CE PAS LA MAISON QUI SE SPÉCIALISE DANS LES RECHERCHES?

Ce marchand vend les peintures C-I-L:
COTE, BOIVIN & CIE, Inc., ROBerval, P. Q.